

Les causes de l'abstentionnisme électoral

Hamdi Souissi

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences
du programme de maîtrise en sociologie

Département de sociologie et d'anthropologie
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	3
1.1. Questions.....	6
1.2. Hypothèses	7
1.3. Plan de travail.....	7
2. MÉTHODOLOGIE.....	9
2.1. Un travail de sociologie... de sociologie politique	9
2.2 L'objet de l'étude	10
2.3. Individualisme et holisme.....	13
2.4. Étude de cas et théorie.....	17
2.5. Prédominance étasunienne.....	17
2.6. Sources utilisées	19
3. LE SYSTÈME DÉMOCRATIQUE	21
3.1. Principes de démocratie.....	21
3.2. Des principes non-appliqués	24
3.3. La démocratie libérale représentative	27
3.4. La critique de la démocratie représentative libérale.....	28
3.5. La démocratie directe comme alternative?.....	36
3.6. Conclusion.....	38
4. LE CITOYEN	41
4.1. Public choice, choix rationnel et marché électoral.....	41
4.2. Critique des approches précédentes et proposition d'un modèle alternatif.....	48
4.3. Individu et contexte.....	49
4.4. Conclusion.....	55
5. LES DÉTERMINANTS SOCIAUX.....	59
5.1. La famille	59
5.2. L'âge.....	60
5.3. L'éducation.....	64
5.4. Le statut social.....	66
5.5. La profession.....	68
5.6. Conclusion.....	69
6. STRUCTURE POLITIQUE, INSTITUTIONS ET CONTEXTE SOCIAL.....	71
6.1. Le vote obligatoire	72
6.2. La représentation proportionnelle.....	73
6.3. L'importance de l'élection.....	75
6.4. La mobilisation.....	76
6.5. La culture politique	78
6.6. Les médias et l'information.....	82
6.7. Conclusion.....	88
7. CONCLUSION	91
BIBLIOGRAPHIE	99

1. INTRODUCTION

Au lendemain de la Guerre froide, Francis Fukuyama décrit le XX^e siècle comme une ère où le monde occidental fut déchiré et marqué par une violence idéologique sans précédent : le libéralisme a dû y affronter les vestiges de l'absolutisme, le bolchévisme, le fascisme ou encore un marxisme mis à jour qui a mené le monde au bord de l'apocalypse nucléaire. La chute du bloc soviétique serait le dénouement de toutes ces luttes et consacre le triomphe du libéralisme, autant au niveau économique que politique.¹ Fukuyama va même jusqu'à proclamer la fin de l'histoire, sa formule célèbre, en considérant que l'humanité est parvenue au stade final de son évolution idéologique en reconnaissant que l'universalisation de la démocratie libérale représentative constitue la forme finale et achevée de gouvernement humain.²

Dans une formulation moins triomphaliste, plusieurs auteurs post-Guerre froide établissent un constat similaire. La stabilité et la vigueur des démocraties existantes, le renforcement des nouvelles démocraties nées notamment des processus de décolonisation et de démocratisation datant des années 70, et le démantèlement des régimes communistes en Europe sont censés constituer la preuve irréfutable de la supériorité de la démocratie libérale³.

Le Canada peut sans doute être classé parmi les États disposant d'une relativement longue histoire démocratique marquée notamment par sa stabilité. Pourtant, selon Wattenberg, c'est justement chez ces démocraties que débute le malaise démocratique, puisque les démocraties les plus solidement établies sont aussi celles qui

1 Francis Fukuyama, 2000, p.161.

2 Francis Fukuyama, 2000, p.162.

3 Mariano Torcal et José Ramón Montero, 2006, p.3.

sont le plus frappées par une baisse substantielle, à travers les années, de la participation électorale⁴.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la participation au Canada entre les années 1921 et 2011, le tout divisé en moyenne par décennie⁵ (les femmes n'ont eu le droit de vote qu'en 1918 d'où le choix de 1921, première élection fédérale après cette date⁶).

Décennie	Pourcentage moyen
1920-1929	67,27%
1930-1939	73,85%
1940-1949	73,00%
1950-1959	73,67%
1960-1969	77,18%
1970-1979	74,47%
1980-1989	73,30%
1990-1999	68,95%
2000-2010	62,13%
2011-2019	61,10%

Sur la période sélectionnée ici, le taux de participation électorale le plus élevé est

4 Martin P. Wattenberg, 2002, p.17.

5 Élections Canada, <http://bit.ly/tauxelectionscanada>.

6 Parlement du Canada, <http://bit.ly/parlementcanadavotefemmes>.

celui de l'élection du 31 mars 1958 avec un taux de 79,4%¹. Le taux le plus faible est de 58,8% lors de l'élection du 14 octobre 2008. La dernière élection à ce jour, celle du 2 mai 2011, qui suit le seuil historique de 2008, a vu 61,1% des électeurs inscrits exprimer leur vote. Il s'agit d'une amélioration certes, mais elle s'inscrit dans les fluctuations des quatre dernières élections; une augmentation de 3,8% en 2006, mais suivie d'une baisse de 5,9% à l'échéance électorale suivante en 2008.

Ce tableau permet-il de répondre à l'hypothèse d'une éventuelle désertion civique ? En partie. On assiste d'abord à une légère hausse de participation entre les deux premières décennies. Ensuite, le taux est relativement stable pour les trois décennies suivantes, avant de connaître une nouvelle hausse dans les années soixante. Une hausse qui sera suivie d'une baisse constante, quoique assez prononcée après les années quatre-vingt-dix, dans les décennies suivantes. En résumé, dans la situation actuelle, le taux de participation électorale a connu une baisse d'environ 15% depuis les années soixante.

Qu'en est-il pour d'autres pays démocratiques? En France, l'élection présidentielle de 2007 affiche environ le même niveau de participation que celle de 1965, et entre les deux, le niveau demeure stable. Par contre, la tendance à la baisse est plus évidente lorsque l'on observe les taux de participation aux élections législatives. Le taux se situe autour des 80% pour les années 60-70, mais une chute progressive débute avec les années 80 pour finir en bas des 60% de participation lors des deux dernières élections en 2007⁷ et 2012⁸. Au Royaume-Uni, l'élection de 1974 a attiré 79% des

7 Assemblée nationale, http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/suffrage_universel/suffrage-participation.asp.

8 Résultats élections législatives 2012, <http://www.lemonde.fr/resultats-elections-legislatives>.

électeurs, tandis que la dernière en date, celle de 2010, a vu 65% de l'électorat se prononcer, suivant des taux de 59% et 61% en 2001 et 2005 respectivement⁹. Qu'en est-il des États-Unis? Pour les autres démocraties, les pics de participation se situaient dans les années 1960-1970, aux États-Unis la moyenne de participation aux élections présidentielles des années 1960 est de 62% et pour les années 1970, elle se situe à 54%¹⁰, et elle fluctuera peu à partir de là. Par exemple, la dernière décennie a vu un taux de participation électorale de 55%.

À la lumière de ces données, est-il encore approprié de parler de triomphe de la démocratie libérale occidentale? Pour Franklin, la participation aux élections est le principal indicateur du niveau de santé d'une démocratie¹¹. Patterson va même plus loin en avertissant que la baisse de participation électorale est un danger pour la démocratie¹².

1.1. Questions

Au départ, cette étude devait se pencher principalement sur l'abstentionnisme électoral au Québec et au Canada. Néanmoins, les premiers tâtonnements et explorations du sujet révèlent non seulement que le phénomène est répandu à pratiquement l'ensemble des démocraties occidentales, mais que les explications qui se dégagent sont applicables, avec quelques exceptions, à l'ensemble des États démocratiques : « Downward trends in electoral participation, the decrease in organizational membership and survey data that signal waning trust in political

9 UK Political Info, <http://www.ukpolitical.info/Turnout45.htm>.

10 The American Presidency Project, <http://www.presidency.ucsb.edu/data/turnout.php>.

11 Mark N. Franklin, 2002, p.148.

12 Thomas E. Patterson, 2002, p.11.

institutions are prominent issues in public discourse in many established democracies. »¹³ Zittel et Fuchs iront même à parler d'un consensus qui ressortirait des différents rapports sur la question, dans plusieurs États, et indépendants comme gouvernementaux. Le constat consensuel serait que les citoyens ont tourné le dos à la démocratie et que le système de gouvernement actuel est en crise¹⁴. Le présent travail tentera de répondre à deux questions qui sont liées : *Quelles sont les principales causes de l'abstentionnisme électoral?* et *L'abstentionnisme électoral est-il irréversible?*

1.2. Hypothèses

Le phénomène de l'abstentionnisme électoral relève d'une relation sociale; plus exactement d'une relation entre un système politique et un électorat constitué d'individus. L'hypothèse s'articule donc autour de cette relation : *Les individus participent moins au processus électoral en raison du décalage entre l'idéal démocratique et la pratique démocratique.* La deuxième hypothèse concerne le caractère potentiellement irréversible de l'abstentionnisme électoral : *Le phénomène n'est pas irréversible et pourrait être renversé par les changements institutionnels adéquats.* La prochaine partie expliquera comment répondre aux questions évoquées plus tôt en résumant la démarche qui devrait permettre de vérifier ces hypothèses.

1.3. Plan de travail

La première étape consistera à savoir à quoi se réfère la démocratie. Il s'agira alors de définir la démocratie, ainsi que les principes sur lesquels elle s'appuie. Suite à quoi, une attention particulière sera portée à l'application de la démocratie. De cet

¹³ Thomas Zittel et Dieter Fuchs, 2006, p.1.

¹⁴ *Ibid.*

examen surgira, sans doute, une comparaison de différentes pratiques ou théories de la démocratie qui seront décortiquées et analysées.

La seconde étape se concentrera sur le citoyen comme individu. L'objectif sera de comprendre son comportement, particulièrement lorsque ce dernier est confronté à certaines situations où il doit prendre des décisions; dans ce cas-ci de voter ou de s'abstenir.

Ensuite, il s'agira de voir le contexte de ce citoyen, c'est-à-dire d'identifier certains paramètres liés au statut, à l'éducation ou à la culture de l'individu et de saisir dans quel mesure ils peuvent influencer le comportement.

En dernier lieu, l'analyse tentera d'isoler les caractéristiques de différents systèmes démocratiques en vue de voir leur impact sur la participation, et comment tout ceci peut être ramené à la relation entre l'individu et le système politique.

2. MÉTHODOLOGIE

Précisons d'abord que la présente recherche reposera principalement sur une recherche de type documentaire, c'est-à-dire qu'elle se basera sur des données de seconde main. Ce qui signifie qu'il faudra dépister et colliger une quantité importante de publications qui touchent les différents aspects de notre question. Il s'agira ensuite de réorganiser logiquement l'information collectée en vue de déboucher sur une analyse critique du sujet de la question et de tenter d'y répondre. Il s'agit avant tout éviter de faire cette erreur : « Si l'incertitude épistémologique et méthodologique est flagrante dans de nombreux travaux de sociologie politique, elle reste encore la marque d'une certaine sociologie générale. Faute d'avoir assuré ces bases, le discours sociologique n'a aucun sens. »¹⁵.

2.1. *Un travail de sociologie... de sociologie politique*

Le thème étudié ici est politique. Ce qui explique qu'une partie importante de la littérature qui sera utilisée relève de la science politique. Toutefois, ce travail en est un de sociologie. Pour être plus précis, ce travail relève de la sociologie politique. La présence importante de travaux de science politique dans notre bibliographie peut s'expliquer ainsi : « Par la nature même de son objet, qui est la société globale, la sociologie est appelée à s'appuyer sur l'ensemble des contributions des autres sciences sociales. »¹⁶. Pourquoi ne pas se contenter de faire de la science politique dans ce cas ? En en faisant un travail de science politique, on ferme *de facto* la porte à plusieurs dimensions pertinentes à l'analyse du phénomène comme le rappellent une fois de plus

15 Jean-Pierre Cot et Jean-Pierre Mounier, 1974, p.27.

16 *Op. cit.*, p.24.

Cot et Mounier :

L'idée directrice de toute sociologie réside dans la notion d'unité de la société. Plus précisément, la société est une totalité, c'est-à-dire un ensemble d'éléments interdépendants. Tous les aspects de la vie sociale se tiennent. Le politique, l'économique, la religion ou les relations de travail sont les facettes diverses d'une même société. Ils ne constituent pas en eux-mêmes des mondes clos, isolés les uns par rapport aux autres.¹⁷

Cette recherche s'inscrit dans une approche qui considère que la sociologie doit œuvrer à rapprocher les différentes disciplines souvent isolées les unes des autres telles que l'économie, l'anthropologie, la science politique ou encore la psychologie. C'est en quelque sorte une occasion de souligner le caractère multidisciplinaire de la présente étude, et qui devrait caractériser toute sociologie.

2.2 L'objet de l'étude

Tout au long de cette recherche, même si différentes questions seront évoquées, il faudra identifier un fait social, c'est-à-dire l'objet de notre étude, qui devra guider notre démarche. La pertinence de ce travail en dépend. Le fait social sélectionné dans ce cas-ci est le vote, car, comme ce fut mentionné plus tôt, le vote semble être l'outil le plus efficace pour estimer le niveau d'investissement politique. En ce sens, il faut valider le vote comme fait social légitime. Pour ce faire, le vote sera soumis au test de la définition du fait social selon Émile Durkheim. D'abord, le vote est indéniablement collectif, même s'il est avant tout une action individuelle. Le vote d'un seul individu est insignifiant, puisque qu'il est pratiquement impossible qu'une élection se joue à un vote près. De

¹⁷ *Op. cit.*, p.21.

plus, expliquer un vote isolé n'apporterait aucune explication sur le phénomène général. En ce sens, le vote peut être considéré comme collectif et social : « Qu'on prenne les uns après les autres tous les membres dont est composée la société, ce qui précède [le fait social] pourra être répété à propos de chacun d'eux. »¹⁸ Tous les citoyens sont concernés par le vote en démocratie, donc tous sont confrontés au choix de voter ou non. Ensuite, le phénomène de l'abstentionnisme électoral est extérieur aux individus, puisque, lorsque ce thème est abordé, il fait référence à la proportion d'individus qui n'ont pas voté et non à un comportement individuel. De plus, le choix individuel de ne pas voter ne vient pas annihiler la présence d'abstentionnisme électoral dans une société : « Voilà donc des manières d'agir, de penser et de sentir qui présentent cette remarquable propriété qu'elles existent en dehors des consciences individuelles. »¹⁹ Face au vote, il n'y a que deux possibilités : voter ou ne pas voter. Le principe du vote et les règles démocratiques ont existé avant notre arrivée dans la société et risquent de continuer à exister après notre départ. Finalement, la participation ou la non-participation au processus électoral sont accompagnées d'un caractère coercitif : « Non seulement ces types de conduite ou de pensée sont extérieurs à l'individu, mais ils sont doués d'une puissance impérative et coercitive en vertu de laquelle ils s'imposent à lui, qu'il le veuille ou non. »²⁰ À ce titre, Lagroye rappelle que : « Voter est assimilé à un devoir civique, s'abstenir est présenté comme un signe d'indifférence, voire comme une faute à l'égard de la démocratie [...]. »²¹ En ce sens, même la décision individuelle de voter ou non dépasse l'individu, puisqu'il sera

18 Émile Durkheim, 2007, p.4.

19 *Ibid.*

20 *Ibid.*

21 Jacques Lagroye, 2006, p.360.

confronté aux conséquences sociales de son choix. À la lumière de ces observations, il semble que l'abstentionnisme électoral peut être englobé sous cette définition : « *Est fait social toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ; ou bien encore, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles [...].* »²² Il faut bien comprendre ici le sens de contrainte. La contrainte n'est pas nécessairement juridico-légale et peut se faire très subtilement. Reynaud en parle ainsi :

Même une analyse purement phénoménologique des rapports sociaux devrait concéder à Émile Durkheim que la contrainte en est inséparable, qu'elle en est même le signe distinctif [...]. Mais de quelle nature est cette contrainte ? [...] Celle de la pure extériorité : une force extérieure à moi, un pouvoir m'obligeant, me contraignant, me déterminant, que je le veuille ou non, que je l'approuve ou non ; celle de l'intériorité, que je m'impose, par mon propre jugement, que ce soit calcul ou convention, de suivre la voie que me suis tracée. L'une n'est-elle que le reflet de l'autre : l'individu « intériorise » les contraintes qu'il subit, ou, inversement, les institutions ne sont qu'une forme de contrat ?²³

La simple prescription peut être vue comme une contrainte puisqu'elle place l'individu dans une position où il doit satisfaire à certaines attentes sociales, telles que remplir son devoir civique, pour stimuler l'intégration sociale.

22 Émile Durkheim, 2007, p.14.

23 Jean-Daniel Reynaud, 1993, p.257.

2.3. Individualisme et holisme

La question de l'angle d'observation mérite également d'être soulevée. Angle d'observation fait référence à l'opposition entre holisme et individualisme. Bien que l'opposition entre individualisme et holisme puisse sembler constituer un faux débat, quelques précisions s'imposent néanmoins. Dans le cadre de cette étude, les deux approches seront fort utiles, car elles ont le mérite d'offrir deux angles indispensables pour bien saisir le rapport qui peut exister entre les individus et l'institution politique. Cependant, les deux approches sont à rejeter quand elles s'expriment sous leur forme radicale.

Débutons par l'individualisme méthodologique :

Le principe de l' « individualisme méthodologique » énonce que, pour expliquer un phénomène social quelconque [...], il est indispensable de reconstruire les motivations des individus concernés par le phénomène en question, et d'appréhender ce phénomène comme le résultat de l'agrégation des comportements individuels dictés par ces motivations.

24

Avec l'approche individualiste, se présente souvent le risque de nier l'existence du social et des contraintes qu'il peut exercer sur l'individu : « Il est vrai que ce mot de contrainte, par lequel nous les définissons, risque d'effaroucher les zélés partisans d'un individualisme absolu. Comme ils professent que l'individu est parfaitement autonome, il leur semble qu'on le diminue toutes les fois qu'on lui fait sentir qu'il ne dépend pas seulement de lui-même. »²⁵ D'ailleurs, quel serait l'intérêt pour le sociologue d'étudier

24 Raymond Boudon, 1986, p.46.

25 Émile Durkheim, 2007, p.6.

le comportement de l'individu sans le mettre en contexte ? En ce sens, l'utilisation de l'approche individualiste dans le présent travail tâchera de toujours replacer l'individu dans un certain contexte : « La méthodologie individualiste n'implique aucune vision atomiste des sociétés. Elle n'interdit pas et elle exige même que les individus soient considérés comme insérés dans un contexte social. »²⁶ ou encore : « [...] l'individualisme méthodologique ne nie d'aucune façon que les entités sociales (telles que les institutions et les structures des systèmes d'interaction) existent réellement, que les entités sociales influencent les actions individuelles, et que les changements sociaux sont la conséquence – généralement involontaire – des actions individuelles. »²⁷.

À l'opposé, le holisme extrême, qui a notamment le défaut d'être trop général, ne peut tout expliquer. Les individus disposent d'un minimum d'autonomie, d'une capacité de choix même face aux contraintes imposées par la société : « En revanche, si j'avance qu'untel s'est comporté de telle ou telle manière parce qu'il a une disposition à agir ainsi, l'explication se perd dans une boîte noire, sauf si je puis décliner les raisons sous-jacentes à ladite disposition. Je n'entends évidemment pas affirmer ici que les dispositions n'existent pas, mais seulement que l'on ne doit les évoquer que preuves à l'appui. »²⁸. Wippler partage la méfiance envers la « boîte noire » :

L'objet principal des études des sociologues est constitué par les faits sociaux (les phénomènes collectifs tels que les institutions, les systèmes d'interdépendance, les valeurs et normes en vigueur). Mais sur le plan théorique, et pour obtenir des explications plus

26 Raymond Boudon, 1986, p.50.

27 Reinhard Wippler, 1993, p.209.

28 Raymond Boudon, 1997, p.226.

approfondies que celles des théories de type « boîte noire », il nous faut des postulats concernant les individus qui, en raison de leur aptitude à apprendre et de leur ingéniosité, sont capables d'éviter les obstacles produits au niveau social.²⁹

Il faut donc comprendre que la société n'est pas perçue comme un bloc homogène et uniforme, et qu'elle peut être décortiquée en des unités réduites, car l'objectif demeure de saisir les interactions entre les comportements des citoyens et la structure politique dans laquelle ils évoluent. En fait, il est même légitime de se demander si ceux qui prêchent l'approche holiste l'appliquent :

Mais même Durkheim n'a pas suivi strictement ce qu'il postulait dans ses écrits méthodologiques [...]. Chaque fois qu'il expose l'effet d'une cause sociale sur un fait social à expliquer, il se réfère à des actions individuelles, et à des aspects cognitifs et liés à la motivation de ces actions. Il indique ainsi la logique des microcomportements qui est responsable des phénomènes collectifs.³⁰

Certains parleront de microsociologie et de macrosociologie. Selon Milbrath, la clarté de l'analyse est grandement facilitée lorsque l'on précise le niveau d'analyse. Le niveau macrosociologique fait référence à des unités plus larges telles que la nation, le système politique ou les organisations. Tandis que le niveau microsociologique s'intéresse aux individus et à leurs comportements.³¹ Néanmoins, les deux niveaux demeurent reliés, et c'est pourquoi la présente recherche fera usage des deux, puisque le comportement individuel influence des systèmes plus larges de la même façon que

29 Reinhard Wippler, 1993, p.210.

30 Reinhard Wippler, 1993, p.209.

31 Lester W. Milbrath, 1966, p.5.

les caractéristiques de ces systèmes peuvent avoir un impact sur les décisions et comportements des individus³². Très justement, Thévenot s'est demandé si les deux approches pouvaient être réconciliées :

L'opposition entre les notions de « norme sociale » et de « rationalité » divise sociologues et économistes sur la bonne façon d'appréhender les comportements humains [...]. Les figures de l'action développées autour de chacune des deux notions paraissent s'opposer dès leur projet initial. La figure de l'action prenant appui sur la norme sociale dessine les contours de comportements collectifs ou sociaux ; celle reposant sur la rationalité cerne une décision individuelle. Pour les embrasser dans une perspective identique et retrouver un programme commun à l'ensemble des sciences sociales (y compris l'économie), il faut replacer chacune des deux notions dans un même dessein : étudier l'intégration d'actes dans un ordre, un équilibre, une coordination [...].³³

Wippler ne voit pas de paradoxe ou de contradiction entre les deux angles d'observation qui se complèteraient plutôt :

L'individualisme structurel attribue donc la primauté analytique aux faits sociaux, et la primauté théorique aux individus en tant que preneurs d'initiatives [...]. Ainsi, l'on sauvegarde d'une part l'importance que, selon Durkheim, les théories sociologiques doivent donner aux faits sociaux et à l'analyse des systèmes d'interaction, tout en recherchant d'autre part des explications plus approfondies qui partent du comportement et de l'ingéniosité des acteurs dans un

³² *Ibid.*

³³ Laurent Thévenot, 2006, p.55.

système social.³⁴

La solution que propose Thévenot réside dans la capacité de jugement de l'individu en contexte qui préserve sa rationalité et parvient à la mettre en rapport avec les normes sociales en place : « Nous ne pouvons pas limiter la notion de rationalité à une capacité de calcul mais nous devons l'inscrire dans le cadre plus général du jugement sur l'action. »³⁵.

2.4. Étude de cas et théorie

Il s'agit, en quelque sorte, de la question du point de départ de la démarche de recherche. La recherche doit-elle se faire d'abord en observant le phénomène pour ensuite comparer aux observations et analyses préexistantes? Ou bien le chercheur doit-il d'abord s'imprégner de la théorie et devenir familier avec les recherches antérieures en vue d'être le mieux outillé possible pour entamer ses propres vérifications empiriques? La démarche privilégiée par cette étude sera la seconde. Compte tenu de la vocation de ce travail et de son envergure modeste, une approche exploratoire semble préférable. Sur l'abstentionnisme électoral, on peut entendre tout et son contraire dans le sens que ce phénomène est violemment frappé de préjugés de toutes sortes. Il ne serait pas bien avisé de se lancer dans une étude empirique d'un tel phénomène sans une longue réflexion théorique et un examen des recherches existantes.

2.5. Prédominance étasunienne

À travers l'exploration de ce phénomène, un premier détail majeur peut se

34 Reinhard Wippler, 1993, p.210.

35 Laurent Thévenot, 2006, p.92.

révéler quelque peu troublant. Malgré l'intention d'examiner le phénomène dans son ensemble, il semble y avoir une prédominance étasunienne à tous les niveaux de cette recherche, que ce soit chez les auteurs ou les exemples et cas recensés. Deux angles d'explications permettent de démystifier cette situation.

Dès les premières sources consultées, il est devenu évident que ce travail serait ancré sur les plans épistémologique et théorique dans une tradition étasunienne. Par exemple, lorsque vient de comprendre la rationalité derrière le comportement électoral, l'essentiel des auteurs majeurs proviennent des départements d'économie étasuniens. Et l'essentiel de leur corpus théorique et des bases sur lesquelles ils fondent leurs analyses sont d'héritage étasunien. Certaines disciplines semblent pratiquement avoir une identité nationale. Lorsque la thèse explore des dimensions plus philosophiques, les sources européennes reprennent l'avantage pour aussitôt le perdre dès que l'on se rapproche du domaine de l'économie. Le caractère étasunien de la bibliographie est donc avant tout dû aux orientations épistémologiques de la recherche.

Mais ce qui peut sembler plus préoccupant encore c'est que la majorité des exemples qui suivront se déroulent aux États-Unis. Il se trouve que l'essentiel de ces cas servent à illustrer les phénomènes discutés, et bien que ces cas puissent exister dans d'autres contextes nationaux, il semble que ce sont les exemples étasuniens qui demeurent les plus percutants, les plus spectaculaires et les plus concluants.

La première phrase de cette thèse fait référence au dénouement de la Guerre froide. Pendant ce conflit, l'essentiel des démocraties libérales étaient en fait des satellites du pôle étasunien. Seule la France gaulliste semblait vouloir s'en détacher un

peu, mais demeurait néanmoins animée d'un fort sentiment atlantiste dans sa politique interne. Autrement dit, les États-Unis étaient le moule démocratique duquel les autres régimes devaient s'inspirer. Et cela est devenu encore plus évident au lendemain de la Guerre froide à travers la suprématie militaire et économique étasunienne. Les États-Unis constituaient désormais une sorte d'orthodoxie démocratique. Et paradoxalement, les États-Unis sont frappés par des taux d'abstention qui les placent au sommet du monde démocratique. Il devient alors presque inévitable qu'une part très importante du matériel d'analyse proviendra de là.

2.6. Sources utilisées

La littérature qui touche, directement ou indirectement, le sujet étudié ici est extrêmement vaste. Comment le choix d'utiliser un auteur plutôt qu'un autre se fait-il dans ce cas ? Deux principaux critères sont utilisés. Il y a d'abord les auteurs inévitables tels que Dahl ou Verba. Ces auteurs sont présents dans presque toutes les bibliographies portant sur le sujet. Il semble donc judicieux d'aller directement fouiller dans leur œuvre. Il en est de même pour les classiques comme Rousseau ou Stuart Mill. Le premier critère en est donc un de crédibilité des sources. Ces auteurs ont produit des recherches et des analyses fondatrices sur le thème de la démocratie et de la participation, il serait donc difficile de les ignorer. Le deuxième critère en est un de croisement des sources, ce qui est particulièrement nécessaire avec la nature polémique de la démocratie. Selon les aspects abordés, il s'agira de confronter des auteurs aux vues et analyses opposées. Et de façon générale, il y aura une attention particulière quant à l'équilibre idéologique dans le présent travail par souci d'objectivité. Le fond idéologique des auteurs couvre un spectre politique large allant de

la droite libertarienne à l'extrême-gauche anarchiste. Sur la question de l'objectivité face au thème de la démocratie, Jean Baechler propose cette conclusion : « On ne saurait s'en tirer, en affirmant que l'analyse de la démocratie doit être objective, parce que l'objet de cette étude ne saurait être quelconque : la " bonne" définition de la démocratie comme " bon régime" est inscrite dans la nature même de l'objet [...]. »³⁶

36 Jean Baechler, 1994, p.8.

3. LE SYSTÈME DÉMOCRATIQUE

Baechler introduit admirablement bien cette question autour de l'ambiguïté même au sein du principe de démocratie : « [...] personne ne s'entend sur ce qu'il faut comprendre par ce mot. Un régime de liberté? Sans doute, mais qu'est-ce que la liberté? Un régime d'égalité? Peut-être, mais on a commis bien des crimes au nom de l'égalité. Un régime où la majorité décide? Et si la majorité se prononce pour des absurdités ou des monstruosité? »³⁷ Voilà plusieurs questions longtemps débattues et que les prochaines parties, à défaut de les trancher définitivement, tenterons d'éclaircir.

3.1. *Principes de démocratie*

La majeure partie des travaux Robert A. Dahl sont consacrés à la démocratie et aux idées qui l'animent. En réponse à la question « Qu'est-ce que la démocratie ? », Dahl isole cinq critères.³⁸ Le premier critère qui permet de parler d'un processus démocratique est celui de la *participation effective*, c'est-à-dire, qu'avant une prise de décision collective, tout un chacun doit disposer d'opportunités égales de faire valoir son point de vue.³⁹ Le deuxième critère est celui de l'*équité du vote* qui garantit le droit de vote de tous et l'équivalence des voix exprimées.⁴⁰ Le critère suivant est celui d'une *compréhension éclairée* où chacun peut évaluer les éventuelles conséquences d'une prise de décision, de même que les alternatives possibles.⁴¹ Vient ensuite le *contrôle de l'agenda* où, en conformité avec les critères précédents, les membres de l'association

37 *Op. cit.*, p.7.

38 Robert A. Dahl, 1998, p.37.

39 *Ibid.*

40 *Ibid.*

41 *Ibid.*

politique déterminent le contenu de l'ordre du jour.⁴² Le cinquième et dernier critère est celui de *l'inclusion des adultes* qui consiste à accorder les mêmes droits politiques qu'impliquent les quatre autres critères aux individus d'âge majeur et résidents permanents.⁴³ Pour Dahl, chacun de ces critères est indispensable si l'on souhaite parler d'égalité politique⁴⁴. La question qui se pose alors est celle de l'égalité. La démocratie est-elle synonyme d'égalité politique, ou implique-t-elle plutôt nécessairement cette dernière?

And yet, you just might wonder whether it is reasonable for you to assume, as a belief in democracy seems to presuppose, that citizens ought to be treated as political *equals* when they participate in governing. Why should the rights necessary to a democratic process of governing be extended *equally* to citizens?⁴⁵

La réponse est loin d'être évidente. À titre d'exemple, Dahl cite ce passage de la Déclaration d'indépendance des États-Unis de 1776 : « We hold these truths to be self-evident, that all men are created equal, that they are endowed by their Creator with certain inalienable Rights, that among these are Life, Liberty, and the pursuit of happiness. »⁴⁶ Malgré cela, les femmes, les esclaves, les Noirs affranchis et les Autochtones se trouvaient privés de tous droits politiques. Thomas Jefferson, le principal auteur de la Déclaration, refusait à ses esclaves les *Droits* que leur avait légués le *Créateur*⁴⁷. Bien que la situation ait grandement changé depuis 1776, cela permet non seulement de constater que le principe d'égalité en démocratie n'est pas si évident,

42 *Op. cit.*, p.38.

43 *Ibid.*

44 *Ibid.*

45 *Op. cit.*, p.62.

46 *Ibid.*

47 *Op. cit.*, p.63.

mais que les formules solennelles sur lesquelles s'appuient plusieurs démocraties ne représentent guère que des vœux pieux :

Assurément, les devises et les préambules des constitutions abondent en allusions grandiloquentes à un pouvoir du peuple, exercé par lui et pour lui. Mais nulle part ne se vérifie véritablement la présence active d'une autorité populaire qui serait assumée quotidiennement et directement par la masse des citoyens.⁴⁸

Si l'on revient au principe de l'égalité, il apparaît davantage comme un principe moral que comme un fait. Autrement dit, la démocratie souhaite l'égalité, mais ne la garantit pas. Le souhait, et non le constat, de l'égalité politique est un jugement de valeurs, tout comme le fait de préférer la démocratie à la dictature. Néanmoins, ce qui ressort des caractéristiques de Dahl pour définir la démocratie, c'est l'omniprésence de l'égalité citoyenne, c'est-à-dire que peu importe le statut économique, la classe sociale, le niveau d'éducation, l'origine familiale, le groupe ethnique, le genre, etc., tous, en théorie, sont habilités à participer également aux affaires politiques et aux prises de décisions de la communauté politique dont ils font partie. Le désaccord sur l'universalité de ce principe tient de la confusion qu'il peut exister entre l'idéal démocratique et le système politique nommé démocratie libérale qui semble davantage mettre de l'avant un principe de liberté. C'est ce conflit de principes, ou du moins des tentatives infructueuses de concilier ces différents principes, qui peut expliquer cette confusion. La partie sur la démocratie libérale tentera d'éclaircir davantage tout cela.

48 Guy Hermet, 1993, p.21.

3.2. Des principes non-appliqués

Dryzek et Dunleavy parleront d'un déficit démocratique dans les démocraties contemporaines que l'on peut résumer à travers de nombreux symptômes⁴⁹, notamment : 1-Des citoyens qui ont peu d'intérêt ou de connaissances sur les affaires politiques. 2-Domination dans la prise de décisions par une élite, derrière une façade démocratique. 3-Des idéologies en apparence consensuelles, mais au service d'intérêts dominants. 4-Des décisions qui visent à satisfaire les marchés financiers plutôt que l'électorat. 5-Des organisations bureaucratiques qui maximisent leurs budgets et poursuivent leurs propres priorités, au détriment de l'intérêt public. 6-Un manque de transparence de certains secteurs de l'activité gouvernementale. 7-Des systèmes électoraux aux effets pervers, tels que l'élection d'un gouvernement avec une minorité de votes. 8-Des campagnes électorales dispendieuses dominées par le besoin de courtiser de riches créanciers. 9-Un électoralisme animé par la manipulation et la publicité négative. 10-La résolution d'élections contestées par des démarches juridiques plutôt que par la volonté populaire. 11-L'existence de minorités isolées peu attachées à l'État. 12-L'atténuation des droits démocratiques au nom de la sécurité.

Comme le mentionne Hermet plus tôt, les principes théoriques de la démocratie semblent difficilement applicables ou du moins observables dans les systèmes contemporains. Ici, un premier problème se pose, tout dépendant de la manière dont on appréhende la démocratie. Certains estiment qu'il n'y a pas de problème avec la démocratie actuelle et ne partagent pas l'alarmisme de certains radicaux :

Les théories élitistes peuvent donc conduire certains auteurs à
s'accommoder d'une inégalité fondamentale, présentée à la limite

⁴⁹ John S. Dryzek et Patrick Dunleavy, 2009, pp. 207-208.

comme la condition d'une véritable démocratie : les masses tenues à l'écart de la politique, subissant les décisions prises par les plus compétents, n'introduiraient par leur participation éventuelle que troubles et désordre, ignorance et irrationalité, dans le jeu délicat et fragile des mécanismes du gouvernement rationnel ; leur acceptation passive des règles du jeu, leur vague attachement aux valeurs démocratiques assimilé à un « consensus » minimal suffisent à maintenir les bases d'un système dont les élites maîtrisent le fonctionnement.⁵⁰

Dans cet élan, Macpherson se demande justement si davantage de participation est souhaitable, et c'est cette question qui est au cœur du débat entre théoriciens de la politique⁵¹. Rousseau avait déjà écrit : « Sitôt que quelqu'un dit des affaires de l'État : *Que m'importe?* On doit compter que l'État est perdu. »⁵² Et pourtant, Milbrath avance cinq propositions qui remettent en cause la nécessité d'une participation élevée et généralisée en vue du bon fonctionnement d'une démocratie : 1-La majorité des citoyens de toute société politique ne sont ni informés, ni intéressés, ni actifs politiquement. 2-C'est un fait qu'une haute participation n'est pas nécessaire au succès d'une démocratie. 3-Des niveaux de participation modérés permettent d'équilibrer les rôles citoyens entre participants et sujets obéissants. 4-Une participation élevée pourrait menacer la société si elle parvenait à politiser une portion importante des rapports sociaux. 5-Pour éviter qu'une société apathique soit dominée par une élite peu scrupuleuse, il suffit de quelques citoyens avertis pour empêcher l'instauration d'une

50 Jacques Lagroye, 2006, p.341.

51 Crawford B. Macpherson, 1980, p.94.

52 Jean-Jacques Rousseau, 1989, p.321.

tyrannie.⁵³ D'autres considèrent que le cynisme et/ou l'apathie sont nécessaires à la viabilité démocratique :

Our first and most obvious conclusion is that, contrary to the familiar claim, a democratic society can survive despite widespread popular misunderstanding and disagreement about basic democratic and constitutional values. The American political system survives and even flourishes under precisely these conditions, and so, we have reason to think, do other viable democracies.⁵⁴

C'est cette polarisation dans « ce que doit être » la démocratie qui fait dire à Rancière que :

Ceux qui se félicitent le plus bruyamment d'en jouir la réduisent volontiers à un consensus sur l'ordre inégalitaire le plus propre à fournir aux moins favorisés leur part suffisante de pouvoir et de bien-être. [...] Ceux qui accentuent au contraire son exigence égalitaire sont prompts à lui opposer la réalité persistante d'une inégalité qui la dément.⁵⁵

Mais, comme le rappellent Dryzek et Dunleavy, les problèmes reprochés à la démocratie sont peut-être insurmontables, puisque pour avoir une démocratie authentique qui dépasse le symbolisme des constitutions il y a la nécessité d'un contrôle populaire exercé par des citoyens compétents, réfléchis et critiques.⁵⁶ Or, l'objet du présent travail est justement d'expliquer pourquoi les citoyens ne participent pas davantage au processus démocratique, particulièrement lors des élections. Il faut

53 Lester W. Milbrath, 1966, p.153.

54 Herbert McClosky, 1964, p.376

55 Jacques Rancière, 1998, p.74.

56 John S. Dryzek et Patrick Dunleavy, 2009, p.209.

donc élucider ce mystère ou condamner la démocratie à n'être que le jouet d'une élite. Une première piste est proposée par Jean Baechler : « Certains décalages entre l'idéal et la réalité naissent de ce que, en fait, la démocratie est plutôt un procès de démocratisation, étalé sur un temps possiblement très long : à chaque moment, il subsiste un déficit entre ce qui doit et peut être actualisé et ce qui l'a déjà été. »⁵⁷. Dans le processus historique de démocratisation, le point actuel semble être marqué par la démocratie libérale représentative.

3.3. La démocratie libérale représentative

Pratiquement tous les États démocratiques qui seront observés et analysés dans le présent travail ont sélectionné la démocratie libérale représentative comme mode d'organisation politique. La première étape consiste à définir ce système histoire de mieux saisir l'objet de la discussion.

Tel que mentionné plus tôt, la démocratie libérale tente de réconcilier deux ensembles de principes qui entretiennent une tension constante : d'un côté, il y a le libéralisme avec son État limité et une organisation constitutionnelle extrêmement précise; et de l'autre côté, il y a la démocratie avec sa règle de la majorité, ses élections libres et le retrait des privilèges et des inégalités⁵⁸. Ce n'est qu'au XIXe siècle qu'une solution a semblé émerger et cette solution serait la démocratie libérale⁵⁹. Les premiers théoriciens de la démocratie libérale ont défini deux modèles : l'un concernant l'individu et l'autre concernant la société. L'individu serait une unité de maximisation des bénéfices, tandis que la société serait modélisée comme étant une collection

57 Jean Baechler, 1994, p.168.

58 John S. Dryzek et Patrick Dunleavy, 2009, p.18.

59 *Ibid.*

d'individus aux intérêts contradictoires. À ces modèles s'ajoute un principe éthique qui pourrait être résumé comme étant la recherche du bonheur pour le plus grand nombre, et que le bon gouvernement est celui qui œuvre dans le sens de cet objectif⁶⁰.

Dryzek retient trois critères pour définir un système politique qualifiable de démocratie libérale : 1-Des élections périodiques permettant de déterminer la composition de la législature et le détenteur du pouvoir exécutif. De plus, la compétition entre les candidats et/ou partis se doit d'être libre, juste et équitable. 2-Une protection légale et constitutionnelle des libertés civiles fondamentales parallèlement à l'application de ces lois par un corps judiciaire et légal à la fois indépendant et impartial. 3-Une constitution spécifiant les pouvoirs de chacune des branches et sections du gouvernement, ainsi que les relations entre ces dernières⁶¹.

Les « vieilles » démocraties comme le Royaume-Uni, les États-Unis ou encore la France ont toutes adopté des versions légèrement modifiées de ce système politique, qui furent ensuite exportées à travers le monde via divers processus historiques : colonisations, guerres, échanges commerciaux, modernisation, etc. Le questionnement qui anime la présente recherche est celui des causes derrière la baisse de la participation citoyenne. En ce sens, il faut se demander si certaines de ces causes ne pourraient pas provenir de l'intérieur du système. Quoi qu'il en soit, un examen critique de ce système est nécessaire en vue de fournir certains des éléments nécessaires à cette réflexion.

3.4. La critique de la démocratie représentative libérale

La critique de la démocratie représentative libérale ne date pas d'hier. Le *Contrat*

60 Crawford B. Macpherson, 1980, pp.24-25.

61 John S. Dryzek et Patrick Dunleavy, 2009, p.18.

social de Rousseau la condamnait déjà : « La souveraineté ne peut être représentée, [...] elle consiste essentiellement dans la volonté générale, et la volonté générale ne se représente point : elle est la même, ou elle est autre; il n'y a point de milieu. »⁶² Il ajoutera aussi que : « Le peuple anglais pense être libre, il se trompe fort; il ne l'est que durant l'élection des membres du parlement : sitôt qu'ils sont élus, il est esclave, il n'est rien. »⁶³ Pour Benjamin Constant, la volonté générale n'est rien d'autre que « [...] le pouvoir du petit nombre sanctionné par l'assentiment de tous, ce pouvoir devient alors la volonté générale. »⁶⁴ Constant ne voit chez Rousseau qu'une maladroite tentative de récupération :

Rousseau lui-même a été effrayé de ces conséquences ; frappé de terreur à l'aspect de l'immensité du pouvoir social qu'il venait de créer, il n'a su dans quelles mains déposer ce pouvoir monstrueux, et n'a trouvé de préservatif contre le danger inséparable d'une pareille souveraineté, qu'un expédient qui en rendit l'exercice impossible. Il a déclaré que la souveraineté ne pouvait être ni aliénée, ni déléguée, ni représentée. C'était déclarer en d'autres termes qu'elle ne pouvait être exercée ; c'était anéantir de fait le principe qu'il venait de proclamer.⁶⁵

Or, indirectement, Constant donne un peu raison à Rousseau quand il écrit ceci : « L'action qui se fait au nom de tous étant nécessairement de gré ou de force à la disposition d'un seul ou de quelques-uns, il arrive qu'en se donnant à tous, il n'est pas vrai qu'on ne se donne à personne ; on se donne au contraire à ceux qui agissent au

62 Jean-Jacques Rousseau, 1989, p.321.

63 Jean-Jacques Rousseau, 1989, p.321.

64 Benjamin Constant, 1980, p.269.

65 *Op. cit.*, pp.272-273.

nom de tous. »⁶⁶ L'incompréhension vient du fait que Constant met peu d'accent sur la forme politique et davantage sur le danger du pouvoir menaçant la liberté :

Vous vous en prendrez aux dépositaires de ce pouvoir, et suivant les circonstances, vous accuserez tour à tour la monarchie, l'aristocratie, la démocratie, le système représentatif. Vous aurez tort ; c'est le degré de force, et non les dépositaires de cette force qu'il faut accuser. C'est contre l'arme et non contre le bras qu'il faut sévir. [...] Ils ont vu dans l'histoire un petit nombre d'hommes, ou même un seul, en possession d'un pouvoir immense, qui faisait beaucoup de mal ; mais leur courroux s'est dirigé contre les possesseurs du pouvoir et non contre le pouvoir même. Au lieu de le détruire, ils n'ont songé qu'à le déplacer. C'était un fléau, ils l'ont considéré comme une conquête. Ils en ont doté la société entière. Il a passé forcément d'elle à la majorité, de la majorité entre les mains de quelques hommes, souvent dans une seule main : il fait tout autant de mal qu'avant [...]⁶⁷

Non seulement le désaccord entre Constant et Rousseau semble profond, mais il est pratiquement emblématique de l'incompréhension et de la division qui structurera les futurs débats. Ce désaccord semble se situer sur deux niveaux. Le premier niveau est celui des possibilités, autrement dit qu'est-ce qui est politiquement possible? Ce travail tentera partiellement de répondre à cette question, mais l'empreinte idéologique imprègne considérablement cette question. Le socialiste, tout comme le capitaliste, peut tenter d'expliquer son orientation politique par une argumentation solide, mais le paysage idéologique demeurera tout aussi varié. Il en est de même pour les désaccords

⁶⁶ *Op. cit.*, p.272.

⁶⁷ *Op. cit.*, pp.270-271.

entre ceux qui, dans les degrés opposés extrêmes, se qualifient l'un et l'autre d'utopistes déconnectés ou encore de larbins du système. Le deuxième niveau réside dans la définition de la volonté générale. Constant comme Rousseau sont plutôt clairs à ce sujet tel que vu un peu plus tôt. Autant l'approche de Rousseau semble extrêmement idéaliste et irréalisable selon Constant, autant celle de ce dernier ouvre la porte aux manipulations et impostures des « représentants » de cette volonté générale.

Cette question de la volonté générale incarnée par la démocratie libérale implique, aussi évident cela soit-il, une démarche volontaire et collective en vue de collaborer à un système politique. « For three centuries liberal theorists have claimed that the relationship between citizens and the liberal state rests upon the voluntary creation of, or agreement to, political obligation. »⁶⁸ Pour Carole Pateman, ce consentement est une fiction : « A critical analysis of the liberal theory of political obligation, and an examination of some aspects of the realities of the liberal democratic state, shows that this claim, like the social contract, is a political fiction. »⁶⁹. Le système politique actuel repose en grande partie sur ce que Pateman appelle la théorie du consentement, et qui est invalide selon elle :

Consent theory has long been embarrassed by the fact that it always run into difficulties when confronted by the demand to show who has, and when, and how, actually and explicitly consented in the liberal democratic state. Attempts to comply with that demand frequently end in an admission that some citizens (perhaps many) have not done so, and this conclusion immediately threatens the assumption that politic

⁶⁸ Carole Pateman, 1985, p.163.

⁶⁹ *Ibid.*

obligation is unproblematic.⁷⁰

Benjamin Constant parlait déjà du problème du pouvoir et effleurait la nature inchangée de ce pouvoir. Quoiqu'idéologiquement éloignée de ce dernier, la pensée anarchiste articule sa critique de la démocratie libérale représentative autour de l'idée qu'elle génère inévitablement un pouvoir illégitime :

But on what grounds can it be claimed that I have an obligation to obey the laws which are made in my name by a man who has no obligation to vote as I would, who indeed has no effective way of discovering what my preferences are on the measure before him? Even if the parliament is unanimous in its adoption of some new measure, that fact can only bind the deputies and not the general citizenry who are said to be represented by them.⁷¹

Pour Wolff, ce qui définit l'État moderne est son droit de gouverner, tandis que l'obligation première de l'individu est l'autonomie, c'est-à-dire le refus d'être gouverné⁷². Et Wolff rejoint, en quelque sorte, Constant lorsqu'il affirme que l'individu ne peut être libre tant qu'il est soumis à la volonté d'autrui, et peu importe si cet « autrui » est un seul individu, comme un monarque, ou un groupe, comme l'aristocratie.⁷³ Selon lui, les individus doivent se gouverner eux-mêmes en décidant des lois auxquelles ils comptent obéir, car cela serait l'unique moyen de combiner les bénéfices du gouvernement avec ceux de la liberté.⁷⁴ En somme, pour Wolff, la démocratie représentative est morte née, puisque la représentation sans

70 *Op cit.*, p.15.

71 Robert Paul Wolff, 1998, p.29.

72 *Op. cit.*, p.18.

73 *Op. cit.*, p.22.

74 *Ibid.*

asservissement ou trahison est impossible. Prenons par exemple une série de questions sur lesquelles devront se prononcer les députés élus. Sur la première question, il y a trois positions possibles, puis quatre sur la deuxième question, et deux sur la troisième, et finalement trois sur la quatrième question. Ce qui nous donne l'équation suivante : $3 \times 4 \times 3 \times 2 = 72$. Sur l'ensemble de seulement quatre questions, soixante-douze combinaisons de positions sont possibles. Baechler écrit que : « En démocratie, [...] le principe ultime est que les obéissants choisissent eux-mêmes ceux à qui ils consentent à obéir [...]. »⁷⁵ Si un citoyen est dans l'incapacité de trouver un candidat en mesure de le représenter suffisamment face à la multitude des questions politiques, il devient impossible pour lui d'envoyer à l'assemblée un authentique représentant de sa volonté politique.⁷⁶ La démocratie représentative est condamnée à n'être qu'une sorte de dictature bien intentionnée et totalement indépendante de ses sujets.⁷⁷

La démocratie libérale représentative est également critiquée pour le contexte économique dans lequel elle évolue et qui tend à la définir; soit le libéralisme économique. De façon générale, le politique se retrouve constamment en tension avec l'économique :

Une première contrainte pesant sur la démocratie pourrait être le cycle économique [...] les économies modernes subissent les alternances de croissance, de stagnation, de récession, de crise. C'est une donnée imposée par la nature même de l'économie. Tous les régimes doivent s'en accommoder. Les démocraties s'en accommodent mal, parce qu'elles promettent la prospérité et qu'elles y réussissent

75 Jean Baechler, 1994, p.57.

76 Robert Paul Wolff, 1998, p.33.

77 *Op. cit.*, p.30.

effectivement, pour la plupart et à moyen et long terme : à court terme, les citoyens peuvent être révoltés par les déficits économiques et succomber à l'illusion qu'il serait possible de supprimer les fluctuations économiques en changeant de régime politique.⁷⁸

En ce qui concerne plus directement la démocratie libérale, Harris reproche au cadre capitaliste la non-réalisation des promesses démocratiques : « It is argued that one effect of capitalism is to undermine political equality and eliminate popular democratic control. This occurs because the concentrations of economic power found in all capitalist systems can be, and often are, translated into political influence. »⁷⁹ Baechler parlera, pour sa part, de la menace insurmontable de la stratification sociale :

Ceux qui ont plus de pouvoir, de prestige et de richesse à un moment donné ont plus de chances d'en conserver plus à un moment ultérieur que ceux qui en ont moins, du seul fait qu'ils en ont plus. En effet, ils peuvent distraire une partie de ce plus, pour assumer les frais de coalition, pour corrompre, pour s'entourer de clients. En second lieu, les bénéficiaires de ce premier avantage transfèrent à la génération suivante des chances plus grandes d'occuper les mêmes positions ou des positions encore meilleures. Il en résulte un coefficient élevé de reproduction sociale [...]⁸⁰

La structure économique capitaliste de la démocratie libérale est définie par l'accumulation de ressources qu'on nomme capital, donc ces inégalités sont inévitablement maintenues et entretenues, et cela entre en conflit avec les principes

78 Jean Baechler, 1994, p.172

79 David Harris, 1983, p.218

80 Jean Baechler, 1994, p.172.

d'égalité et de justice que prône la démocratie idéale. Pour De Vrees, toute tentative qui viserait à concilier démocratie et capitalisme s'auto-condamne à l'échec :

In short, both the public and its leaders are uncertain and ambivalent about equality. The reason, I suspect, lies partly in the fact that the egalitarian aspects of democratic theory have been less adequately thought through than other aspects, and partly in the complications connected with the concept itself. One such complication arises from the historical association of democracy with capitalism, a commingling of egalitarian and inegalitarian elements that has never been (and perhaps never can be) perfectly reconciled.⁸¹

Hors de la démocratie libérale, existe-t-il d'autres démocraties? Autrement dit, le système discuté dans les dernières pages détient-il un monopole? Dans la pratique, on peut oser dire oui sans grand risque de se tromper, mais au niveau des idées, des théories et des possibilités, cela devient plus délicat et source de plusieurs confusions et amalgames : « [...] democratic theory has become identified with liberal theory, and the existing liberal democratic system – that is, liberal representative government plus universal suffrage – has become identified with democracy. »⁸². La démocratie représentative libérale est souvent prise pour acquis ou carrément comme absolu : « The practical impossibility of direct democracy is generally taken for granted in contemporary discussions of democratic theory, and it is accounted an unpleasantly utopian aspect of the philosophy of Rousseau [...]. »⁸³

81 Herbert McClosky, 1964, p.368.

82 Carole Pateman, 1980, p.59.

83 Robert Paul Wolff, 1998, p.34.

3.5. La démocratie directe comme alternative?

Quel serait le prochain stade historique du processus de démocratisation décrit plus tôt par Baechler. Stuart Mill écrit que :

La forme idéalement la meilleure de gouvernement, il est à peine nécessaire de le dire, ne désigne pas celle qui est praticable et acceptable indépendamment de l'état de civilisation concerné, mais celle dont la mise en œuvre, dans les circonstances où elle apparaît praticable et acceptable, produit la plus grande quantité de conséquences bénéfiques, immédiates et prospectives.⁸⁴

Il s'agit, en quelque sorte, en gardant en tête les critiques soulevées sur la démocratie libérale représentative, ainsi que la réserve amenée par Stuart Mill, de voir dans quelle mesure la démocratie représentative pourrait être une alternative et ce, autant au niveau des réponses concernant la souveraineté populaire et la volonté générale qu'au niveau de la faisabilité liée à l'implantation d'un tel système.

La démocratie directe est principalement une réaction à la démocratie électorale et recherche la « véritable » démocratie à travers une participation plus directe des individus dans les prises de décisions affectant leur existence.⁸⁵ Dahl, par exemple, reconnaît qu'une démocratie de type participatif se rapproche davantage de l'idéal démocratique qu'une démocratie de type représentatif.⁸⁶ Macpherson va même jusqu'à établir un lien entre le manque de participation politique et les inégalités sociales, et qu'une société qui se veut juste et équitable se doit d'adopter un système politique

84 John Stuart Mill, 2009, p.57.

85 John S. Dryzek et Patrick Dunleavy, 2009, p.212.

86 Robert A. Dahl, 2006, p.11.

davantage participatif.⁸⁷

Au-delà de la critique et de la réaction, il est difficile de définir cette démocratie participative, puisqu'elle se cantonne à la théorie et fut rarement mise en pratique. Sur le plan institutionnel, plusieurs propositions existent : des assemblées locales, un accès universel aux moyens de communication, un système de justice contrôlé par les citoyens, des référendums d'envergure nationale et même une transformation de l'architecture urbaine qui faciliterait les rassemblements.⁸⁸ De telles réformes permettraient de conscientiser les individus quant à leur appartenance à la communauté et leurs devoirs de citoyens.⁸⁹

Cependant, même les partisans de la démocratie directe reconnaissent de sérieuses limites à la mise en place d'un tel système. D'abord, comment pourrait-on réunir un corps citoyen constitué de millions d'individus?⁹⁰ Physiquement parlant, cela paraît impossible. Ensuite, les affaires du gouvernement requièrent une attention et une mobilisation continue que seuls pourraient se permettre les individus fortunés et les politiciens de carrière.⁹¹

Néanmoins, des réponses, ou du moins des hypothèses, existent. Sur la difficulté de rassembler des millions d'individus en un lieu, les avancées technologiques en matière de télécommunications rendent le tout de plus en plus faisable.⁹² Ironiquement, cela créerait une nouvelle difficulté : le traitement et l'organisation des multiples interventions, propositions et amendements. Concernant l'attention portée aux affaires

87 Crawford B. Macpherson, 1980, p.94.

88 John S. Dryzek et Patrick Dunleavy, 2009, p.212.

89 *Op. cit.*, p.213

90 Robert Paul Wolff, 1998, p.28.

91 *Ibid.*

92 Crawford B. Macpherson, 1980, p.95.

gouvernementales, l'un des remèdes proposés est celui de l'éducation civique : « If the citizens of liberal democracies often seem uninterested, uninformed and apathetic, then perhaps that reflects in part a deficiency of education. A remedy might then be found in better education. »⁹³ L'éducation civique ne devrait pas se limiter à enseigner les bases fondamentales du système politique dans lequel évoluent les individus. Elle doit également contribuer à développer chez l'étudiant un sens critique et des compétences politiques comme l'ouverture aux idées différentes, la conscience de la diversité des opinions, le respect des différentes valeurs et croyances, un enthousiasme pour le débat et une connaissance de l'histoire politique.⁹⁴

L'exercice entrepris ici, qui consiste à relever les limites d'une démocratie participative, ainsi que les possibles solutions, pourrait se prolonger encore. Il était nécessaire d'apporter quelques exemples histoire de démontrer l'existence des débats théoriques en ce sens, mais cela constitue justement la principale limite, puisque la démocratie directe n'existe pas en pratique. Les spéculations théoriques pourraient nous mener très loin, mais risqueraient de nous précipiter dans une fiction politique sans aucune résonance empirique. Néanmoins, certaines innovations et réformes commencent à être proposées et expérimentées, et fourniront dans les années futures davantage de matériel en vue d'enrichir la réflexion sur le renouveau démocratique.

3.6. Conclusion

Ce travail porte avant tout sur le manque de participation électorale dans les démocraties modernes. L'hypothèse défendue dans ce chapitre est celle du déficit démocratique en démocratie, également présenté comme le décalage entre l'idéal et la

93 John S. Dryzek et Patrick Dunleavy, 2009, p.209.

94 *Op. cit.*, pp.209-210.

pratique. Le droit de vote et les élections existent au nom de la démocratie. Mais est-ce que la démocratie ne se limite qu'à cela? Les individus ont-ils le sentiment d'évoluer dans un régime démocratique, c'est-à-dire de détenir collectivement un pouvoir et d'être des égaux? Rien n'est moins sûr. Il ne fait aucun doute que la démocratie libérale représentative, à ce chapitre, est beaucoup plus attrayante que la monarchie ou la dictature. Cependant, la démocratie telle que nous la connaissons semble être en fin de cycle. Les progrès sont indéniables certes, mais le système a accumulé de la rouille.

Sans nécessairement y adhérer, Baechler formule la proposition suivante : « La proposition de base est qu'il existe un régime politique bon absolument. »⁹⁵ S'il est possible de définir ce régime et de le mettre en application, pourquoi n'avons-nous pas encore été témoins d'un régime qui satisfasse tous les membres d'une société? Cela revient un peu à se demander si les idéaux sont réalisables, autrement dit une fausse question posée d'innombrables fois, mais sans réponse adéquate. L'existence du régime démocratique parfait va donc demeurer hypothétique, et ce travail ne compte pas tant y répondre. Toutefois, on ne peut nier l'existence d'un idéal démocratique duquel se revendiquent toutes les démocraties peu importe leur mode d'application. En ce sens, tous ces régimes devraient tenter de se rapprocher autant que possible de cet idéal discuté plus tôt dans ce chapitre. La démocratie représentative libérale qui règne en ce moment pourrait donc être interprétée comme étant une étape historique qui mènera à cet idéal. Et c'est pourquoi, relever ses failles est des plus pertinents. Puisqu'il est impossible de mettre en place le régime parfait, il faut tenter de s'en rapprocher par tâtonnements. La démocratie directe participative n'est probablement pas ce régime

95 Jean Baechler, 1994, p.167.

parfait. Si elle était implantée du jour au lendemain, cela ne prendrait pas de temps pour qu'elle soit confrontée à ses propres contradictions, paradoxes et potentiels vices. Cependant, les discussions entourant cette possible alternative pourraient déboucher sur des avenues qui permettraient de rapprocher les régimes démocratiques de l'idéal démocratique.

4. LE CITOYEN

Le chapitre précédent tentait d'aborder les grandes théories sur la démocratie. Ce chapitre sera également très théorique, mais dans un tout autre registre. Ici, la réflexion portera sur les mécanismes qui pourraient aider à comprendre le comportement individuel face au vote. Ce chapitre peut être interprété comme un changement d'angle dans l'observation de la pratique démocratique. De plus, il existe une insatisfaction intellectuelle dans le fait de parler constamment des individus et des citoyens sans s'arrêter un instant et tenter de démystifier quelque peu leur comportement.

4.1. Public choice, *choix rationnel et marché électoral*

Ces trois expressions font sensiblement référence à la même approche qui consiste à transposer des principes d'économie au champ politique. L'un de ces principes est que le monde est peuplé entièrement par des *homo economicus* qui déterminent leurs actions en fonction du gain qu'ils peuvent en tirer.⁹⁶ Selon Tullock, l'électeur et le consommateur sont des acteurs identiques, ils achètent et ils votent, et il n'y a aucune différence entre un supermarché et un isolement de vote : « There is no strong reason to believe his behaviour is radically different in the two environments. We assume that in both he will choose the product or candidate he thinks is the best bargain for him. »⁹⁷ Tullock et Buchanan pensent tous deux que les individus classent les options politiques de la même façon que les produits de consommation:

In other words, the individual is assumed to be able to choose from

⁹⁶ John S. Dryzek et Patrick Dunleavy, 2009, p.105.

⁹⁷ Gordon Tullock, 2006, p.37.

among the alternative results of collective action that which stands highest in the rank order dictated by his own utility function. This may be put in somewhat more general and familiar terms if we say that the individual is assumed to be able to rank the various bundles of public or collective “goods” in the same way that he ranks private goods.⁹⁸

Downs emprunte un chemin similaire. Il évite les analogies entre le marché et le champ politique, mais insiste grandement sur la rationalité des acteurs politiques. Un tel principe implique donc que chaque citoyen votera pour un parti qui, selon lui, lui amènera le plus de bénéfices.⁹⁹ À ce point-ci de l'explication, il serait judicieux de préciser que la rationalité et la maximisation du bénéfice n'est pas exclusivement matérialiste et de nature égoïste, elle peut l'être, mais pas nécessairement :

Sur le marché électoral, il est évident que le citoyen est appelé à prendre des décisions de nature économique rationnellement élaborées en fonction de la nature et de l'intensité des profits qu'il peut espérer en tirer. Elles peuvent avoir un contenu fondamentalement participatif, communiel d'insertion sociale, d'acclamation collective, il s'y ajoute en tout cas l'espoir d'un gain.¹⁰⁰

À ce sujet, Moulin mentionne que la modélisation d'une prise de décision collective implique toujours à la fois des éléments normatifs tels que les jugements de valeur, et des éléments stratégiques quant à la marche à suivre.¹⁰¹

Il existe un modèle qui permet de résumer le comportement rationnel de l'électeur-consommateur dans le marché électoral. Si l'on simplifie, il existe trois

98 James Buchanan et Gordon Tullock, 1967, p.34.

99 Anthony Downs, 1957, p.36.

100 Jean-Marie Cotteret et Claude Emeri, 2004, p.50.

101 Hervé Moulin, 1983, p.2.

possibilités de vote : voter pour son candidat préféré, voter pour un candidat qu'on n'apprécie pas ou simplement s'abstenir de voter.¹⁰² Pour les deux premières possibilités, même si un seul vote a peu de chances d'avoir un impact sur le résultat final, voter pour son candidat préféré ne peut qu'aider et ne nuira pas au résultat final souhaité, tandis que voter pour un candidat non-désiré ne peut aider et ne peut que nuire à ce résultat.¹⁰³ Moulin ajoute quelques paramètres qui peuvent compléter ce modèle en déterminant la décision de l'électeur : le coût du vote, la probabilité que le vote aura une influence ou encore la différence entre les alternatives proposées. Tous ces différents calculs amèneront d'abord l'individu à décider s'il souhaite voter, et si c'est le cas à quelle option donner son appui.¹⁰⁴

Il existe d'autres modèles plus sophistiqués pour expliquer le vote. Certains d'entre eux seront présentés ici. Le premier est celui du calcul du vote.¹⁰⁵ La formule de départ proposée est la suivante : $EU(V) = p_1(B - c + d) + p_2(B - c + d) + p_3(B - c + d) + p_4([B/2] - c + d) + p_5(-c + d)$, qui est simplifiée ainsi : $EU(V) = p_1(B) + p_2(B) + p_3(B) + p_4(B/2) - c + d$.

La définition des variables est la suivante : $EU(V)$ réfère à l'utilité conférée à l'action de voter, c représente les coûts liés au vote, d fait référence au devoir civique, B signifie le bénéfice retiré, alors que p représente les différentes probabilités de scénarios.

Les scénarios en question sont les suivants :

p_1 : Le candidat souhaité remporte l'élection par plus d'une voix sans le vote du citoyen.

102 John Aldrich, 1997, p.375.

103 *Ibid.*

104 Hervé Moulin, 1983, pp.86-87.

105 John Aldrich, 1997, pp.377-378.

p_2 : Le candidat souhaité remporte l'élection par exactement une voix sans le vote du citoyen.

p_3 : Les deux candidats sont en situation d'égalité.

p_4 : Le candidat souhaité perd l'élection par exactement une voix sans le vote du citoyen.

p_5 : Le candidat souhaité perd l'élection par plus d'une voix sans le vote du citoyen.

Les variables c et d ne sont plus pertinentes quand il s'agit de calculer l'utilité de l'abstention : $EU(A) = p_1(B) + p_2(B) + p_3(B/2)$. Dans une perspective de maximisation des bénéfices, l'individu votera si $EU(V) - EU(A) > 0$, simplifié en $p_3(B/2) + p_4(B/2) - c + d > 0$. Si la probabilité d'obtenir p_3 et p_4 est égale, le résultat du vote devient pB , ce qui donne comme formule finale : $pB - c + d > 0$. Cela veut dire que l'individu ne vote que si les bénéfices probables, une fois c et d comptabilisés, sont supérieurs à 0.

Le problème posé par le calcul du vote est qu'il est impossible de déterminer quand p est vrai. C'est dans ce contexte, que l'on peut introduire le modèle du *minimax regret*.¹⁰⁶ Si l'on sait que le résultat de l'élection est p_1 , p_2 ou p_5 , le vote devient inutile et dans une telle situation l'électeur qui est resté chez lui n'aura pas de regrets. Mais si l'on se retrouve avec les cas de figure p_3 ou p_4 , l'électeur se retrouvera confronté à d'importants regrets. Puisque l'électeur ignore tout du poids de son vote, la crainte du regret peut motiver l'action de voter, à moins qu'il ait des raisons suffisantes de croire que son vote ne sera pas décisif.

L'argument de la théorie des jeux est introduit dans la même logique, puisque les scénarios possibles (p) représentent le calcul fait par l'acteur des décisions des autres acteurs sur la base de sa croyance personnelle sur le niveau d'écart du résultat final ou

106 *Op. cit.*, p.379.

par des indices clairs (sondages, reportages, pronostics, etc.) sur le caractère serré du vote.¹⁰⁷ L'une des prémisses derrière ce raisonnement, et qui sera étudiée plus loin, est que plus le résultat du vote semble s'annoncer serré plus les électeurs risquent d'aller voter. Cet argument est toutefois modéré par le fait que même dans une élection serrée, le nombre de voix d'écart demeure considérable réduisant ainsi l'impact d'un simple vote. À ce titre, l'élection de John F. Kennedy en 1960 face à Richard Nixon, une des élections présidentielles les plus serrées aux États-Unis, s'est fait par une avance de 0.17%, mais qui représente néanmoins 114 673 votes.¹⁰⁸ Donc, en empruntant la logique pure, voter devient irrationnel, puisqu'il est pratiquement impossible que notre voix soit décisive. Mais qu'arriverait-il si chaque citoyen passait par le même raisonnement et prenait la décision logique de ne pas voter ? Au final, personne ne voterait. Dans ce cas, il suffirait d'une seule voix pour déterminer l'issue du scrutin. Mais encore une fois, si plusieurs empruntent ce même raisonnement, voter redevient irrationnel, puisque tous décideraient de voter, ce qui nous ramène à la case départ de l'irrationalité du vote, et qui finit par déboucher sur une boucle infinie.¹⁰⁹

Finalement, il y a le modèle économique du vote d'Anthony Downs. La rationalité des acteurs, d'un point de vue théorique, pour être expliquée nécessite de connaître les objectifs d'un acteur donné pour être en mesure d'en prédire les actions selon la logique suivante : Le chercheur identifie le moyen le plus raisonnable d'atteindre les objectifs pour l'acteur social, et assume du même coup que c'est cette voie

107 *Op. cit.*, p.381.

108 *Op. cit.*, p.382.

109 *Ibid.*

qu'empruntera l'acteur, puisqu'il est rationnel.¹¹⁰ L'analyse économique des phénomènes politiques définis par bénéfices inclut la sécurité publique, le traitement des eaux, l'entretien des routes, la défense du territoire, le ramassage des ordures, les prévisions météorologiques, etc. Ces bénéfices sont traités comme ceux que l'on tire d'une transaction économique ; la différence étant la source de provenance qui est, dans ce cas-ci, gouvernementale.¹¹¹ Définissons les variables du modèle de Downs :

$t+1$: période suivant la prochaine élection

t : période se terminant le jour de l'élection

U : le bénéfice tiré de l'activité gouvernementale pendant un mandat tel que perçu par l'électeur

A : le parti au pouvoir pendant la période t

B : le parti d'opposition pendant la période t

U^a : le bénéfice réellement reçu pendant un mandat

U^i : le bénéfice maximal que l'électeur pense pouvoir tirer pour un mandat

E : la valeur estimée

Dans un système à deux partis, l'électeur rationnel opterait pour un parti selon la formule suivante : $E(U^A_{t+1}) - E(U^B_{t+1})$. Si le résultat s'avère positif, il vote pour le parti au pouvoir. Dans le cas inverse, il vote pour l'opposition. Si le résultat donne 0, il s'abstient.

Si l'on pousse la rationalité un peu plus loin, on réalise que l'électeur dans son processus décisionnel devra comparer deux situations hypothétiques futures, comme dans la formule précédente, ou comparer une situation actuelle réelle avec une situation actuelle hypothétique. La deuxième comparaison permet de travailler avec des

110 Anthony Downs, 1957, p.4.

111 *Op. cit.*, p.37.

faits concrets. Downs considère donc plus raisonnable de baser sa décision sur des événements en cours plutôt que sur un futur incertain.¹¹² On se retrouve alors avec cette formule : $(U^A_t) - E(U^B_t)$. Le résultat est interprété de la même manière que précédemment à la différence que si le résultat donne 0, cela n'amène pas nécessairement une abstention et implique une seconde formule. L'opposition étant censée amener un changement de politique, il s'agit alors de voir si le gouvernement en place est satisfaisant grâce à la formule suivante : $[U^i_t/U^a_t]$. Si le résultat est supérieur à 1, il y a insatisfaction et désir de changement du gouvernement. Si le résultat est inférieur à 1, l'électeur est satisfait et vote pour le parti au pouvoir. Si le résultat donne 1, l'électeur s'abstient.

Dans le cas d'un système à plusieurs partis, l'électeur compare le parti au pouvoir avec chacun des partis d'opposition en employant la formule $(U^A_t) - E(U^B_t)$ et vote pour le parti qui donne le résultat numérique le plus faible, donc le parti le plus satisfaisant. S'ils donnent tous 0, il recourt à la formule $[U^i_t/U^a_t]$. D'autres précisions sont ajoutées lorsque l'électeur est confronté à l'abstention. Dans l'éventualité où un ou plusieurs partis sont à égalité avec le parti au pouvoir et que tous les autres partis ont un score inférieur, l'électeur s'abstiendra si ces partis présentent des politiques et plateformes différentes. Si les partis présentent des plateformes similaires, il compare le parti au pouvoir avec ses prédécesseurs. Si le parti au pouvoir semble avoir fait du bon travail, il vote pour lui. Si ce parti semble plus faible en comparaison, il vote pour l'opposition. Si le bilan n'est ni bon ni mauvais, l'électeur s'abstient.¹¹³

112 *Op. cit.*, p.40.

113 *Op. cit.*, p.50.

4.2. Critique des approches précédentes et proposition d'un modèle alternatif

L'idée de départ consistant à transposer les comportements du consommateur au marché à celui de l'électeur face au bulletin de vote, et de nier toute différence entre les deux, comme le fait Tullock¹¹⁴ pose deux sérieux problèmes. D'abord, le consommateur détermine seul le résultat de la transaction. S'il sélectionne un bien et paie pour ce bien, il l'obtient. Contrairement au vote qui est une action collective, ce qui signifie que le résultat final ne dépend pas de la volonté d'un seul électeur.¹¹⁵ Ensuite, les biens achetés par le consommateur sont des biens privés. Une fois que le consommateur a payé pour le bien en question, ce bien lui appartient à lui seul. Par opposition, on peut considérer qu'une élection constitue l'exemple parfait d'un bien public. L'une des caractéristiques d'un bien public est que s'il est disponible pour un individu, il est aussi disponible pour tous les autres individus. En ce sens, le vainqueur d'une élection présidentielle sera le président de tous les citoyens peu importe le choix électoral de chacun de ces citoyens.¹¹⁶ Dans une logique similaire, les modèles instrumentaux qui se concentrent uniquement sur le processus décisionnel individuel sans prendre en compte le contexte social¹¹⁷ deviennent discutables, ce qui concerne à la fois le calcul du vote et le modèle du *minimax regret*. Concernant la théorie des jeux et l'interaction stratégique qui en découle, le problème est différent. Le modèle s'articule autour de deux possibilités : soit tout le monde vote, soit personne ne vote. On conviendra qu'il s'agit là de deux « possibilités » improbables.

114 Gordon Tullock, 2006, p.37.

115 John Aldrich, 1997, p.376.

116 *Ibid.*

117 *Op. cit.*, p.382.

Face à de telles lacunes, John Aldrich propose un modèle alternatif.¹¹⁸ Il supprime les scénarios p_2 , p_3 et p_4 , considérés improbables, puisque qu'une élection, empiriquement parlant, ne se décide pas par une voix, aussi serrée puisse être cette élection. Restent alors les scénarios p_1 (le candidat souhaité remporte l'élection par plus d'une voix sans le vote du citoyen) et p_5 (le candidat souhaité perd l'élection par plus d'une voix sans le vote du citoyen). Disons que l'électeur prenne la décision de voter. Si l'on se retrouve avec p_1 , le bénéfice est calculé ainsi : $B-c+d$, où B est l'utilité du candidat choisi moins l'utilité du candidat rejeté, c le coût du vote et d la récompense non-instrumentale liée au fait d'avoir voté. Dans le cas de p_2 , on soustrait c et on ajoute d (B est absent). Si l'électeur décide de s'abstenir, il obtient B dans le cas de p_1 et 0 dans le cas de p_2 . On peut alors conclure que, à moins que d soit supérieur à c , l'individu rationnel devrait s'abstenir de voter. Devant cette conclusion, Aldrich considère que la solution se trouve hors des modèles instrumentaux, puisque si les partisans d'un candidat étaient rationnels, ils ne voteraient pas et ce candidat ne pourrait être élu, démontrant ainsi l'inefficacité de l'approche instrumentale pour expliquer le vote.¹¹⁹

4.3. Individu et contexte

La question de la rationalité fut légèrement abordée lors de l'introduction des modèles économiques du vote. Raymond Boudon pousse l'exercice un peu plus loin en différenciant divers types de rationalité, ainsi qu'en expliquant leur application dans le cadre du vote. Cet examen de la rationalité individuelle va même permettre de relier l'individu au contexte dans lequel il évolue.

118 *Op. cit.*, p.384.

119 *Op. cit.*, p.385.

Le type de rationalité de base est le type R1¹²⁰. Ce type de rationalité évalue les coûts et avantages inhérents à une action donnée, dans la veine des modèles vus précédemment. Pour Boudon, ce type d'explication n'est valide que « [...] lorsque les acteurs sociaux sont effectivement invités par le contexte à agir en fonction de leur intérêt et qu'ils disposent des informations essentielles pour agir en connaissance de cause. »¹²¹ Boudon prend ici compte du contexte dans lequel les décisions sont prises, contrairement aux approches précédentes.

Le type de rationalité suivant, le type R2¹²², répond en quelque sorte aux limites évidentes de la rationalité R1. Cette « réponse » couvre deux aspects. D'abord, l'acteur social peut manquer d'informations essentielles lors de la prise de décision. Ensuite, lors de cette prise de décision, l'acteur social ne prendrait pas en compte de toutes les possibilités s'offrant à lui, mais se limiterait uniquement à une sélection réduite de choix d'action.

Selon Boudon, si l'on tente d'analyser le vote à partir des types R1 et R2, la conclusion risque d'apparaître carrément absurde. Boudon l'explique en ces termes : « [...] on ne comprend pas pourquoi les gens votent : puisque mon vote n'a qu'une chance pratiquement nulle d'influencer le résultat d'une consultation populaire, pourquoi voterais-je plutôt que de me consacrer à des activités plus efficaces ? »¹²³ C'est là que se trouve le paradoxe. Malgré l'abstentionnisme croissant, beaucoup de gens continuent à voter, et ce, même si le vote n'a pas d'incidence majeure sur le résultat final.

120 Raymon Boudon, 1997, p.217.

121 *Ibid.*

122 *Op. cit.*, p.218.

123 *Op. cit.*, p.219.

Une première piste proposée par Boudon s'inspire du pari de Pascal sur l'existence de Dieu : « Le vote devrait donc être analysé comme une assurance peu onéreuse contractée par le sujet pour couvrir des risques très improbables, mais aux enjeux considérables. »¹²⁴ Cependant, la principale limite que présente une telle explication est que, dans le cas du vote, le risque n'est pas improbable, mais carrément inexistant compte tenu de l'impact insignifiant d'une voix : « Il suffit donc que la probabilité [...] que mon vote ait un effet sur le résultat du scrutin ne soit pas strictement nulle pour que le « pari de Pascal » ait un sens. »¹²⁵

Boudon propose donc une solution plus satisfaisante et qui s'inspire de la rationalité axiologique de Weber : le type de rationalité R3¹²⁶ : « [...] les gens votent parce qu'ils estiment qu'ils doivent voter. Et ils croient qu'ils doivent voter parce qu'ils ont des raisons fortes de le croire, ces raisons n'étant pas de celles qu'envisage la rationalité instrumentale. »¹²⁷ En expliquant le vote par ce type de rationalité, le vote cesse d'être paradoxal, surtout qu'il s'explique autrement que par des variables de type instrumental ou utilitariste.¹²⁸

La justification derrière la décision que prend l'acteur de voter peut être simplifiée ainsi : les élections sont une bonne chose. Boudon résume le raisonnement de l'électeur ainsi : « Les élections ont pour but de faire que les gouvernants tiennent compte de la volonté du public. Ce résultat n'est pas assuré, mais il est moins improbable que dans les régimes recrutant les élites politiques par d'autres

124 *Ibid.*

125 *Op. cit.*, p.220.

126 *Op. cit.*, p.222.

127 *Ibid.*

128 *Ibid.*

méthodes. »¹²⁹

Soudainement, l'individu présenté comme acteur rationnel libre au début de ce chapitre doit composer avec un contexte social. Ce contexte était implicite dans les approches précédentes, puisqu'après tout les individus font des choix qui leur sont extérieurs. Mais ce contexte demeurerait relativement abstrait et peu discuté par les économistes mentionnés plus tôt. Claus Offe amène plusieurs précisions nécessaires tout en mettant l'accent sur l'abstentionnisme électoral. Selon Offe, le citoyen est avant tout un acteur qui réagit à la chose politique. Par « chose politique », on englobe les dirigeants, les partis, l'État, le gouvernement, etc. En fait, l'auteur explique le comportement individuel comme étant le produit des pratiques institutionnelles.¹³⁰ Pour Offe, il existe trois types d'aversion politique qui tournent autour de la structure conceptuelle suivante : intérêts, raison, et passions. Le tout sera brièvement passé en revue.¹³¹

En premier lieu, il y a la question des intérêts. L'action des gouvernements peut avoir un effet sur les intérêts de chacun. Lorsque l'individu interprète cette action comme négative par rapport à ses intérêts, cela peut générer de la frustration ou de l'insatisfaction.

Vient ensuite la raison selon laquelle les individus sont rationnellement convaincus de maintenir leur loyauté envers un régime politique particulier. Si le régime politique en question échoue à cette tâche, on pourra parler d'une condition de délégitimation ou carrément d'illégitimité.

129 *Op. cit.*, p.223.

130 Claus Offe, 2006, p.23.

131 *Op. cit.*, p.25.

Finalement, il existe des passions : patriotisme, nationalisme, sens de l'identité, fierté, chauvinisme, xénophobie, etc. qui lient l'individu à une communauté politique. Lorsque ce type d'attachement est brisé, on parlera de désaffection.

L'abstentionnisme peut alors être interprété comme un refus global et généralisé chez un grand nombre d'individus de tout ce qui concerne de près ou de loin le politique face à son incapacité de répondre positivement aux trois attentes examinées précédemment.

Pour Offe, de façon générale, la désaffection envers le politique serait un groupement de phénomènes qui consistent en des attitudes négatives et des trajectoires comportementales par rapport à la vie politique en général. La désaffection politique peut également s'exprimer comme étant un sentiment d'absence d'appartenance à la communauté politique qui s'exprimerait à travers une marginalisation, une impression de non-représentation, une incapacité de se faire entendre, une absence de ressources politiques, un manque de confiance envers les institutions et une aversion pour l'ordre politique.¹³²

Di Palma et McClosky abordent également la question des attitudes du citoyen qui est développée sur un continuum conformité-déviance. La norme, dans les sociétés démocratiques, consiste à voter, l'abstention constitue donc une forme de déviance. Il semblerait, en effet, y avoir des attitudes et des comportements politiques plus « acceptables » que d'autres : « In view of current challenges to the legitimacy of existing political institutions, the mounting debate over the acceptable limits of protest, and the growing disdain for democratic decision-process shown by some segments of

132 *Op. cit.*, p.26.

the population, the need for political scientists to understand the nature and sources of conformity and deviation has become, if anything, more urgent.»¹³³ Politiquement parlant, qu'est-ce qui amène un individu à dévier ou à se conformer? Il y aurait quatre sources d'influences qui viendraient définir l'attitude de l'individu.¹³⁴ Premièrement, il y a la situation géographique et sociale qui viendrait déterminer les opportunités qu'aurait l'individu d'entrer en contact avec les croyances en vigueur dans la société et de les renforcer chez lui. En deuxième lieu, il y a la capacité cognitive de l'individu, qui vient influencer le degré de compréhension de ces croyances et le processus global d'assimilation de ces dernières. Ensuite, il y aurait des caractéristiques personnelles qui joueraient sur la clarté, la précision et la posture avec laquelle les individus perçoivent, interprètent et décodent les discours et communications portant sur les questions d'intérêt public. Et finalement, on peut parler de facteurs socio-psychologiques qui affectent l'adaptabilité sociale, et qui incluent notamment la capacité d'interagir efficacement avec les autres ou encore d'être conscient des exigences de son environnement social. En résumé, Di Palma et McClosky considèrent que l'individu a plus de chances d'adopter des attitudes déviantes de la majorité lorsque : « [...] (a) impaired ability or opportunity to encounter and comprehend communications on public questions; (b) personal isolation or estrangement from social institutions and opinion networks; (c) cognitive deficiencies; (d) personality malintegration; and (e) social maladaptation. »¹³⁵

133 Giuseppe Di Palma et Herbert McClosky, 1970, p.1054.

134 *Op. cit.*, p.1060.

135 *Ibid.*

4.4. Conclusion

Pourquoi avoir présenté les théories du *Public choice* et du choix rationnel pour les rejeter ensuite? En fait, il ne s'agit pas de rejet. Il demeure difficile de nier que les individus cherchent à maximiser leurs bénéfices dans les comportements qu'ils adoptent. En ce sens, il semblait essentiel d'explorer les théories et modèles qui proposent d'expliquer ces comportements. Hélas, comme c'est souvent le cas dans les travaux qui adoptent une orthodoxie disciplinaire et un certain dogmatisme, les conclusions se trouvent à être incomplètes ou bien trop catégoriques. Ces approches ne prennent tout simplement pas suffisamment en compte le contexte, en plus de développer des boucles absurdes comme le fait de proposer des situations improbables voire impossibles. La théorie économique opère dans un environnement fermé et contrôlé rarement soumis à l'épreuve de la réalité. En fait, cela est même normal. Les économistes le reconnaissent implicitement lorsqu'ils proposent leurs hypothèses. De plus, ce ne sera pas la première fois en sciences sociales que l'on fait appel à des fictions pour tenter de comprendre la réalité.

Le résultat d'un scrutin démocratique et transparent ne dépendra jamais de la volonté d'un seul individu. Il en est de même pour les taux d'abstentionnisme ou de toute autre statistique politique :

Si l'électeur est un agent rationnel, pourquoi se déplace-t-il pour voter, pourquoi accomplit-il un acte aussi irrationnel ? Se déplacer pour voter, comme quiconque peut aisément le calculer, ne produit aucune utilité, ou au mieux une utilité infiniment proche de zéro ; la probabilité qu'une seule voix décide de l'élection d'un candidat est infinitésimale, de même qu'est infinitésimale la probabilité que l'élection d'un

candidat décide de l'approbation de la politique désirée.¹³⁶

Cependant, les facteurs décisionnels derrière une action, conscients ou non, peuvent être partagés par plus d'un individu. Certains des modèles vus précédemment amènent un éclairage à ce niveau.

L'acte individuel de chaque électeur peut être compris comme une action adaptative rationnelle à sa situation personnelle dans un système donné tel que le perçoit subjectivement l'acteur ; mais cette situation personnelle dans le système est définie, entre autres choses, par son statut socio-professionnel et par d'autres caractéristiques (qu'il partage avec beaucoup d'autres individus placés, par conséquent, au moins au regard de ces statuts et de ces caractéristiques, dans des situations personnelles très voisines de celle de notre acteur). Cette situation [...] est elle-même fonction d'un ensemble de données macro-sociologiques [...].¹³⁷

Mais il faut aller plus loin, et c'est ce que fait Boudon en redéfinissant la rationalité. De cela découle l'hypothèse que les individus voteraient parce qu'ils croient en un système politique donné et l'approuvent : « L'électeur est placé devant une décision présentée comme grave et sérieuse, mais dont il ne peut contrôler les tenants et les aboutissants. Ce choix devra donc être fondé sur un acte de foi. »¹³⁸. Dans la même veine, certains auteurs trouvent qu'une explication axée autour de la théorie du choix rationnel crée un paradoxe, puisque voter, tel qu'expliqué plus tôt, n'est pas un

136 Alessandro Pizzorno, 1986, p.335.

137 Georges Lavau, 1986, pp.315-316.

138 Alessandro Pizzorno, 1986, p.344.

acte purement rationnel¹³⁹. L'individu n'est plus motivé par une maximisation de ses bénéfices, mais plutôt par la recherche d'un bien-être : « Instead, individuals are *adaptive satisficers*. Each person's well-being is affected by the choice to vote or abstain and the outcome of the election. »¹⁴⁰ ou encore :

[...] le choix politique est influencé par des sentiments de solidarité, de loyauté, et non par le désir d'obtenir des avantages personnels ; il est déterminé par l'affiliation sociale de l'individu et non par un calcul des utilités. Les solidarités sociales préexistent au choix politique, ce sont des expressions de la structure sociale et elles renvoient donc à une identité ethnique, linguistique, religieuse, de classe, territoriale ou autre. La décision de voter pour tel ou tel parti est un supplément symbolique qui vient renforcer les liens de solidarités préexistants.¹⁴¹

Dans ce cas, l'abstentionnisme pourrait-il être interprété comme étant la désaffection envers un système politique ? Le chapitre précédent mettait l'accent sur le déficit démocratique. Le jour du vote, après l'évaluation de leurs options, un nombre considérable d'individus en viendrait à la conclusion, via différents parcours et calculs, que le système politique souffre de nombreuses lacunes démocratiques.

Les parties suivantes vont délaissé les analyses et explications axées autour de l'individu pour tenter de comprendre, dans la mesure du possible, le contexte de son action.

The role of the election *contest* as a source of instrumental motivation,

139 James H. Fowler, 2006, p.335.

140 *Ibid.*

141 Alessandro Pizzorno, 1986, p.344.

however, has often been neglected by scholars who focus on the behavior of individuals. Among scholars who study differences between countries, on the other hand, the importance of institutional and contextual differences in affecting turnout has been a major theme in the literature of political participation [...] and a link can be made between institutions and motivations if we consider differences between elections in how much is at stake.¹⁴²

Deux principaux angles permettent de définir ce contexte : un premier axé autour des ressources, et un second qui porte sur la mobilisation.

142 Mark N. Franklin, 2002, p.153.

5. LES DÉTERMINANTS SOCIAUX

Avant d'aller plus loin, il faudrait définir le sens de « déterminant social ». L'individu n'est pas socialement programmé par une série de déterminants. Déterminant signifie simplement qu'il existe des paramètres que l'individu ne contrôle pas. Généralement, ces déterminants vont provoquer certains comportements et attitudes chez l'individu. Et l'objectif ici est de dégager certaines tendances générées par des facteurs bien précis.

Lorsque l'on parle d'individu, il ne s'agit pas d'unités identiques comme pourrait le sous-entendre un pourcentage ou une série de points sur un graphique. Les individus qui constituent l'électorat diffèrent de par l'agencement de différents facteurs d'ordre social. La présente partie en explore quelques-uns et tente de voir quels impacts ils peuvent avoir sur le comportement politique.

5.1. *La famille*

La famille est souvent vue comme un premier espace de socialisation pour l'individu où ce dernier apprend à coexister au sein d'une fratrie et à composer avec l'autorité parentale. L'explication générale du développement de l'enfant suggère que ce dernier apprend à s'ajuster aux différentes volontés tout en adoptant les rôles sociaux que la société attend de lui.¹⁴³ Sur le plan politique, Lane parlera carrément de milieu incubateur où l'individu acquiert les qualités nécessaires pour être fonctionnel dans le système démocratique. L'environnement familial, avec un succès variable, dote l'individu des attitudes et croyances appropriées à la vie démocratique, ou au contraire

143 Robert E. Lane, 1969, p.206.

peut faillir à cette tâche.¹⁴⁴

De manière plus concrète, l'influence qui modèlera l'individu politique se situe à deux niveaux : l'intérêt suscité et le climat familial. Si les adultes constituant le groupe familial affirment leur intérêt par rapport à une élection prochaine ou en cours, ou de façon plus générale vis-à-vis d'enjeux de nature politique, et en discutent, les autres membres de la famille risquent d'être touchés et possiblement intéressés, un peu par contagion.¹⁴⁵

Le deuxième niveau, celui du climat familial, porte sur la question de l'autorité parentale. Si cette autorité parentale est sévère ou répressive, elle peut contribuer à faire naître un esprit de rébellion chez l'enfant qui peut avoir un effet de mobilisation politique.¹⁴⁶ Lane résume qu'un esprit partisan faible chez les parents combiné avec une tolérance relative envers « l'apostasie » des enfants ne contribue pas à créer une émotion politique intense chez l'adolescent.¹⁴⁷

5.2. L'âge

De façon générale, dans presque toutes les démocraties, la participation électorale est moins élevée chez les plus jeunes. Le pourcentage de participation baisse de 5% lorsque l'âge minimum du vote est de 18 ans contrairement à 21 ans.¹⁴⁸ Comment expliquer cette propension qu'ont les électeurs plus jeunes à bouder le vote? Pour Percheron, l'âge n'est pas nécessairement en cause, puisque « [...]si l'on contrôlait l'effet de l'âge par ceux des niveaux de revenus et surtout d'éducation, on effaçait les

144 *Op. cit.*, p.204.

145 *Op. cit.*, p.207.

146 *Ibid.*

147 *Op. cit.*, p.209.

148 André Blais et Agnieszka Dobrzynska, 1998, p.246.

différences de participation des personnes âgées par rapport au reste du corps électoral. Derrière l'effet de l'âge se cache, en fait, des différences de composition sociale entre les classes d'âge. »¹⁴⁹ Et plus précisément, sur les jeunes, elle ajoute que : « Une autre explication, plus importante, est liée à la situation socio-économique des 18-20 ans. Le faible taux d'inscription et de participation des plus jeunes est lié à leur absence d'autonomie socio-économique. »¹⁵⁰ Il est donc possible d'y relever un paradoxe fort intéressant pour tenter de comprendre la faible participation des jeunes. Le vote symbolise une certaine autonomie sociale qu'une proportion importante de jeunes peinent à acquérir. Alors qu'un investissement dans la politique permettrait de remodeler la société en vue de faciliter leur intégration, les jeunes tendent à rejeter le vote, puisqu'ils l'associent à cette société hostile à leur épanouissement.¹⁵¹

Blais se demande, pour sa part, s'il n'y a pas une distinction à faire entre âge et génération : « The challenge is to unravel the meaning of that relationship, to ascertain whether this reflects a life cycle effect (people become more prone to vote as they grow older), a generation effect (members of new generations are less inclined to vote than those of previous generations at the same age) or both. »¹⁵². Sa conclusion est que l'âge fait baisser sensiblement la participation (jusqu'à 3%), mais que cela demeure modeste par rapport aux effets de générations qui peuvent entraîner des écarts allant jusqu'à 20%¹⁵³.

L'analyse de Putnam s'inscrit dans cette optique, puisqu'il prétend que les jeunes ne votent pas parce qu'ils sont jeunes, mais surtout parce que leur expérience sociale et

149 Annick Percheron, 1985, pp.238-239.

150 *Op. cit.*, pp.240-241.

151 *Op. cit.*, p.241.

152 André Blais et al., 2004, p.223.

153 *Op. cit.*, p.227.

politique est grandement différente des jeunes des autres générations. Pour Putnam, la baisse de la participation électorale est provoquée par le changement générationnel qui est intimement lié au changement social.¹⁵⁴ Ce changement social serait le produit de deux processus. Le premier est la transformation des goûts et des habitudes¹⁵⁵. Putnam donne l'exemple des 4x4 qui transforment l'industrie automobile. Le second processus est la physiologie sociale des morts et des naissances.¹⁵⁶ Ici, Putnam donne l'exemple de la morale sexuelle, puisque sans que les individus ne changent d'opinion, les générations plus jeunes amènent une conception plus ouverte sur cette question. Il faut noter que le premier processus est beaucoup plus rapide que le second. Le changement social implique donc des processus au niveau individuel et générationnel.¹⁵⁷ En fait, même le changement individuel se produit au sein d'une génération bien précise : « Very little of the net decline in voting is attributable to individual change, and virtually all of it is generational. »¹⁵⁸ Donc à compter d'une certaine génération (les baby-boomers selon Putnam), il y a eu un désintérêt envers la politique, lequel subsiste chez les générations suivantes et entraîne une baisse de la participation. Il faudra donc attendre une génération qui s'intéressera à l'activité politique en espérant que cet intérêt survive aux générations suivantes, et encore là le processus global peut mettre un certain temps à se mettre en branle. Putnam ajoutera que :

The decline is also attributable in part to the march of time. The civic-minded generation raised during the Depression and the Second World War has been gradually replaced by the more private-minded X and Y

154 Robert D. Putnam, 2000, p.33.

155 *Ibid.*

156 *Op. cit.*, p.34.

157 *Ibid.*

158 *Ibid.*

generations that lived through childhood and adolescence without having experienced a great national crisis. Today's young adults are less politically interested and informed than any cohort of young people on record.¹⁵⁹

Dans cette logique, le processus ne saurait alors être renversé que si une nouvelle crise majeure se faisait sentir.

Pour compléter l'examen du vote, ou plutôt de l'abstentionnisme, des jeunes, le concept de l'immunisation mérite d'être introduit. L'abstentionnisme des jeunes se résout progressivement avec la première participation. Autrement dit, le vote fait partie d'un apprentissage de la vie politique et représente, en quelque sorte, une étape. Après un premier vote, l'individu, généralement, va continuer à voter à toutes les autres échéances électorales¹⁶⁰ : « This result is at odds with a substantial literature that indicates most people are habitual voters – they either always vote or always abstain. »¹⁶¹ Il est donc logique de considérer que cette première expérience est corrélée à l'âge, puisque plus on avance l'âge plus il y a de chances que cela se soit produit. Donc, si l'on garde en tête que le comportement est maintenu tout au cours de la vie de l'individu, cela peut expliquer pourquoi les plus jeunes votent moins.

Finalement, et un peu pour introduire le prochain aspect, l'écart générationnel dans la participation politique pourrait s'expliquer par une éducation politique de qualité moindre. Wattenberg mentionne que : « Therefore, surveys have found that young Americans are the most likely to know things like the winner of American Idol,

159 Thomas E. Patterson, 2002, p.21.

160 Annick Percheron, 1985, p.237.

161 James H. Fowler, 2006, p.335.

the name of Homer Simpson's hometown, or who won the most recent Super Bowl. »¹⁶²

Et d'ajouter que : « It is certainly the case that due to youths' lack of information about politics compared to their elders, a significant generation gap has emerged in terms of turnout in many established democracies. »¹⁶³

5.3. L'éducation

Il a été prouvé que plus d'éducation génère plus de participation aux élections : « Even at a given level of economic development, turnout is affected by the degree of illiteracy. This confirms that a minimum degree of literacy is almost a prerequisite to a good turnout. »¹⁶⁴ Au niveau de l'individu, cela veut dire que le niveau et/ou le type d'éducation joue sur le comportement et les attitudes. Selon Wattenberg, l'éducation sur la politique et les questions liées génère trois principales conséquences. D'abord, elle contribue au développement de vertus civiques telles que la tolérance politique. Ensuite, elle dote des outils pour comprendre et sélectionner les politiques qui répondront le plus à leurs intérêts, et pour ainsi agir politiquement en conséquence et en cohérence avec celles-ci. Finalement, elle fait la promotion d'une participation active dans les affaires politiques.¹⁶⁵

McClosky a comparé les électeurs républicains et démocrates aux États-Unis en fonction de leur niveau d'éducation. D'abord, si l'on prend un électeur républicain et un électeur démocrate qui ont atteint un niveau d'éducation post-secondaire, leurs désaccords sur les questions politiques sont beaucoup plus prononcés que si l'on prenait deux électeurs aux allégeances déclarées opposées mais dont le niveau

162 Martin P. Wattenberg, 2012, p.82.

163 *Op. cit.*, p.83.

164 André Blais et Agnieszka Dobrzynska, 1998, p.244.

165 Martin P. Wattenberg, 2012, p.83.

d'éducation est beaucoup moindre : « Partisan differences are greater between the informed than between the uninformed [...] between the "intellectuals" in both parties than between those who rank low on "intellectuality". »¹⁶⁶ Au niveau de la participation en tant que telle, Lane a relevé, sans surprise, que les individus détenant une éducation post-secondaire participaient davantage au processus politique que ceux qui ne détiennent pas plus qu'une éducation primaire.¹⁶⁷ Le niveau d'éducation influence donc grandement les connaissances politiques et l'articulation de ces dernières, ainsi que son entourage politique :

Since persons tend to interact with other persons of about their own level of educational attainment, and since persons with higher education generally are more involved in and talk more about politics, a more highly educated person encounters more stimuli about politics than none not so well educated.¹⁶⁸

Dans une certaine mesure, cela peut donc jouer sur l'intérêt nécessaire à l'investissement politique, et cet intérêt contribue généralement à la formation politique de l'individu à travers les expériences. McClosky va plus loin en affirmant qu'un manque d'éducation est nécessaire au maintien du système démocratique, puisque les individus les plus confus au niveau politique sont aussi ceux qui participent le moins, ce qui réduit grandement leur influence : « Their role in the nation's decision process is so small that their "misguided" opinions or non-opinions have little practical consequence for stability. »¹⁶⁹ Sur ce sujet, Samuel Huntington considérera que trop

166 Herbert McClosky, 1964, p.372.

167 Robert E. Lane, 1969, p.221.

168 Lester W. Milbrath, 1966, p.43.

169 Herbert McClosky, 1964, p.376.

d'éducation risquerait de produire trop d'intérêt et de participation ce qui entraînerait inévitablement de l'instabilité politique. Et qu'une société où des portions importantes de la population sont indifférentes rend l'innovation plus facile.¹⁷⁰

5.4 .Le statut social

Le statut social peut être expliqué comme étant la position qu'occupe un individu dans une hiérarchie sociale de par les ressources qu'il aura tirées et fait fructifier, et peut se traduire par son éducation, son emploi et son revenu. Le statut social d'un individu lui confère toute une série de caractéristiques, d'attitudes, de croyances et d'objectifs qui finissent par diviser une société politique en classes d'électeurs.¹⁷¹ Le résultat général de cette fragmentation est une disparité au niveau de la participation électorale où, presque évidemment, les statuts moins privilégiés participeront moins au processus électoral ou politique en général.¹⁷² Il faut chercher à comprendre pourquoi.

Une première piste de réponse pourrait être trouvée du côté des bénéfices que l'individu peut espérer récolter en fonction de statut social. Pour les statuts sociaux inférieurs, ces bénéfices ne peuvent qu'être collectifs, en fait des bénéfices individuels dans ce contexte sont difficiles même à imaginer. L'amélioration du sort d'un individu en raison de politiques gouvernementales favorables risque de toucher également ceux de sa classe sociale ou économique. En ce qui concerne les statuts sociaux supérieurs, non seulement ils peuvent tirer des bénéfices collectifs à l'instar des autres statuts, mais disposent de l'avantage de tirer également des bénéfices individuels à plusieurs niveaux

170 Robert W. Jackman, 1987, p.419.

171 Robert E. Lane, 1969, p.220.

172 *Op. cit.*, p.221.

tels des exemptions fiscales, des subventions gouvernementales pour leur entreprise ou encore des contrats publics, voire même une influence au niveau législatif de par la mobilisation de ressources financières dans des activités de lobbying. La conséquence est que la relation entre l'investissement politique de ces individus privilégiés et le bénéfice personnel qu'ils en tirent se trouve à être d'une nature totalement différente de celle expérimentée par les individus des classes inférieures.¹⁷³ Franklin considère justement que si l'on souhaite augmenter la participation électorale, particulièrement celle des classes inférieures, il faudrait réformer le financement politique afin de réduire le pouvoir des entités non-élues et augmenter la pertinence des options politiques offertes, ce qui relèverait du coup l'enjeu de ces élections pour l'ensemble de l'électorat.¹⁷⁴

Tel que suggéré ici par Franklin, une partie de l'électorat, consciemment ou non, réagit à cette conjoncture où certains jouissent de rapports privilégiés avec les candidats et le pouvoir. Autrement dit, lorsque l'illusion démocratique entre en conflit avec la réalité de l'impuissance politique des classes inférieures, on constate un décalage entre les opinions et leur influence respective.

It is plain, however, that Americans are, verbally at least, both confused and divided in their reactions to the political system. Many feel themselves hopelessly ineffectual politically. Approximately half perceive government and politicians as remote, inaccessible, and largely unresponsive to the electorate's needs or opinions.¹⁷⁵

Ce qui fait naître chez les classes inférieures un doute quant à la mise en application de

173 *Ibid.*

174 Mark N. Franklin, 1999, p.216.

175 Herbert McClosky, 1964, p.368.

leurs opinions par des individus qui ne partagent pas leur expérience. Et logiquement, cela peut provoquer une baisse du niveau d'intérêt envers la politique qui se traduit par une baisse de participation chez ces classes.¹⁷⁶

5.5 .La profession

Bien que souvent lié au statut social, le facteur de la profession occupée par l'individu influence le comportement politique pour d'autres raisons que la simple différence de revenus. Certains auteurs suggèrent l'existence d'une culture politique liée à la profession de chacun.

La relation entre le vote et la situation professionnelle s'organise autour de deux grandes dimensions. La première est constituée par l'opposition entre les salariés et les non-salariés, la seconde par le niveau hiérarchique occupé dans chacun des deux univers ainsi distingués. Deux constatations s'imposent. En premier lieu, le monde des non-salariés, qu'ils soient agriculteurs, industriels ou commerçants, penche dans l'ensemble vers la droite, celui des salariés vers la gauche. En second lieu, on peut distinguer à l'intérieur de chacun de ces deux univers, un haut et un bas, et observer que les préférences envers la droite ou la gauche sont grossièrement liées à la position sociale mesurée par le niveau d'instruction ou de revenu. Les gros commerçants et industriels sont ainsi plus à droite que les petits commerçants et artisans, tandis que, chez les salariés, le vote de gauche croît lorsque l'on descend des cadres supérieurs aux ouvriers, en

176 Robert E. Lane, 1969, p.226.

passant par les salariés moyens.¹⁷⁷

Ces observations s'appliquent davantage à l'orientation idéologique de l'électeur au moment où il fait son choix. Néanmoins, on peut observer une tendance de l'électorat des classes supérieures à participer davantage, et puisque les facteurs vus précédemment comme le revenu ou le niveau d'éducation semblent se distribuer selon une certaine tendance, il devient possible de spéculer que les divisions entre la gauche et la droite pourraient également s'appliquer de manière similaire à la division entre participation et abstention. Il y a cependant encore place à la recherche sur cette question précise de la participation en fonction de la profession. Même si Lane relève une plus forte participation dans les milieux d'affaires que chez les ouvriers¹⁷⁸, il demeure impossible à ce stade-ci de trancher si c'est vraiment la profession qui a un impact ou simplement le statut social qui vient brouiller les cartes.

5.6. Conclusion

Simmel définit l'individualité comme étant ce qui distingue un humain d'un autre, tant dans son être que dans sa conduite, dans la forme comme dans le contenu, et qui ne correspond qu'à lui seul.¹⁷⁹ Pourquoi, dans une société donnée, existe-t-il autant d'agencements d'attitudes, de croyances ou encore de comportements qu'il existe d'individus? Autrement dit, comment pourrait être expliqué le caractère distinct et singulier de chaque citoyen? La famille, l'âge, le niveau d'éducation, la profession ou encore le statut social général contribuent, dans une certaine mesure, à la définition de l'individu sur le plan politique.

177 Nonna Mayer et Étienne Schweisguth, 1985, p.265.

178 Robert E. Lane, 1969, p.221

179 Georg Simmel, 1971, p.270.

Cela n'explique pas tout, puisque même en identifiant ces déterminants, les individus peuvent réagir différemment à des situations identiques. Par exemple, un père autoritaire peut avoir un fils révolté comme un fils soumis (et une multitude d'attitudes mitoyennes). De la même façon, un individu dans la misère peut autant concentrer ses efforts contre celui qui l'exploite que contre celui qui est dans une situation pire que la sienne et qui jalouse la sienne, avec toutes les implications idéologiques qui peuvent en découler.

Ce qui est présenté dans ce chapitre permet surtout de construire certains types. Par exemple, le citoyen qui risque le plus de participer au processus électoral est âgé de plus de trente ans, est travailleur autonome, dispose d'une éducation universitaire et jouit d'un salaire élevé. L'abstentionniste, pour sa part, a 20 ans, n'a pas achevé son éducation secondaire, est chômeur ou avec un emploi précaire et peine à boucler ses fin de mois. Plusieurs autres types pourraient être modélés et même classés en fonction de leur propension à se déplacer le jour de l'élection.

6. STRUCTURE POLITIQUE, INSTITUTIONS ET CONTEXTE SOCIAL

Une des conclusions qui semblent progressivement se dégager du présent travail est l'importance du contexte dans la compréhension du comportement individuel : « Differences in voter turnout among industrial democracies are a function of political institutions and electoral law. »¹⁸⁰ Néanmoins le contexte social englobe davantage et la présente partie a justement pour objectif d'isoler différents éléments de ce contexte, et de voir dans quelle mesure ils influencent la participation ou l'abstentionnisme électoral. Michelat et Simon définissent ce contexte social ainsi :

On a pu en effet montrer que le vote [...] est associé, en termes de probabilités, à des systèmes organisés de représentations, d'attitudes, de normes, affectivement valorisés, que nous nommons ici organisations ou systèmes symboliques. Ces organisations incluent, certes, la perception de l'univers politique au sens restreint du terme, mais ne s'y réduisent pas. Il s'agit, bien plus largement, de systèmes (inégalement structurés) de représentations du champ social, de convictions (et de sentiments) relatifs au légitime et à l'illégitime, au pensable et à l'impensable, au réel et à l'illusoire, voire aux problèmes de destinée et d'existence.¹⁸¹

Ce qu'il faut comprendre ici est qu'à partir du moment qu'on touche à la structure politique, il devient presque impossible de ne pas également aborder certaines autres dimensions sociales qui dépassent les dispositions constitutionnelles ou lois électorales.

180 Robert W. Jackman, 1987, p.405.

181 Guy Michelat et Michel Simon, 1985, p.291.

6.1. *Le vote obligatoire*

De tous les paramètres institutionnels, le vote obligatoire est sans doute celui qui serait le plus en mesure de revigorer la participation. Parmi tous les déterminants relevés par Blais et Dobrzynska¹⁸², le vote obligatoire est le plus décisif avec 11% d'augmentation de participation. Certaines démocraties, notamment la Belgique, l'Italie et l'Australie disposent de ce type de lois. Pourtant ces États n'atteignent pas 100% de participation, qu'arrive-t-il à ceux qui décident de s'abstenir? En Italie, selon la loi, ceux qui s'abstiennent de voter voient leurs noms affichés devant l'hôtel de ville de leur lieu de résidence et leur certificat de bonne conduite étampé de la mention « n'a pas voté » pour une période de cinq ans.¹⁸³ En Australie ou en Belgique, on ne relève aucun cas de poursuites judiciaires contre les abstentionnistes.¹⁸⁴ Il semble néanmoins, comme vu plus haut, que ce type de loi crée un effet dissuasif face au comportement abstentionniste, mais cela ne signifie pas pour autant que l'on assistera à une collaboration totale des électeurs, particulièrement si les peines sont insignifiantes ou carrément inexistantes¹⁸⁵. Blais insiste également sur ce flou : « In summary, we know that compulsory voting increases turnout and that its impact depends on its enforcement. But we do not know how strict that enforcement must be in order to work. »¹⁸⁶. De plus, si l'on considère l'abstentionnisme comme étant une maladie affligeant les démocraties, le vote obligatoire ne serait pas un remède, mais plutôt un moyen de dissimuler des causes plus profondes à l'abstention. Les individus qui ne votent pas le font pour toute une série de raisons, et rendre le vote obligatoire ne

182 André Blais et Agnieszka Dobrzynska, 1998, p.247.

183 Robert W. Jackman, 1987, p.409.

184 *Ibid.*

185 *Ibid.*

186 André Blais, 2006, p.113.

viendrait aucunement toucher à ces raisons :

But I will also argue that low turnout is not a disease in its own right but rather a symptom of other features of the electoral context that voters experience in low-turnout countries. Attempting to 'cure' such a symptom will not cure the underlying conditions that lead to low turnout.¹⁸⁷

6.2. La représentation proportionnelle

La représentation proportionnelle stimule-t-elle davantage le vote? La logique voudrait que oui, et ce pour trois principales raisons. D'abord, la représentation proportionnelle réduit la disparité entre le nombre de votes et le nombre de sièges obtenus, ce qui logiquement devrait stimuler le vote, puisque l'électeur sent que sa voix a davantage de poids. Ensuite, la représentation proportionnelle permet d'éviter les situations où un certain comté est « gagné d'avance », et incite, du coup, les partis à faire campagne partout, ce qui encourage l'électeur à s'investir davantage. Finalement, la représentation proportionnelle augmente le nombre de partis, ce qui a pour effet d'augmenter le nombre d'options disponibles pour l'électeur, et logiquement d'encourager le vote¹⁸⁸.

Prenons l'exemple des États-Unis qui disposent en apparence d'un système proportionnel, puisque le soir du résultat, le président est élu avec un pourcentage. Dans les faits, comme plusieurs autres démocraties, les États-Unis ont adopté la formule du « winner takes it all » articulé autour du système des grands électeurs. Un nombre de grands électeurs est associé à chaque État, celui qui remporte l'État remporte

187 Mark N. Franklin, 1999, p.206.

188 André Blais et Roland Kenneth Carty, 1990, p.167.

également tous les grands électeurs, et le vainqueur de l'élection présidentielle sera celui qui aura cumulé le plus grand nombre de grands électeurs. La conséquence directe d'un tel système est que les deux grands partis feront uniquement campagne dans les États où le vote sera serré, car ce serait un gaspillage de ressources que de tenter de renverser la tendance au Texas (républicain) ou en Californie (démocrate). Ce genre situation est inexistant dans les systèmes où le scrutin est proportionnel au niveau national. L'impact sur la participation serait donc lié à l'impact du vote, car que vaut un vote républicain en Californie si l'on sait à l'avance qu'il n'apparaîtra nulle part dans le verdict final. Il en est de même au Canada pour un électeur néo-démocrate en Saskatchewan ou un électeur conservateur au centre-ville de Montréal.

Highly disproportional systems require minor parties to accumulate many more votes to achieve a given degree of legislative representation, which lowers the benefits of voting for the supporters of those parties. The greater the disproportionality, then, the more likely are the votes of minor-party supporters to be wasted. Disproportionality thus introduces a strong disincentive to potential minor-party voter's casting a ballot.¹⁸⁹

Ces arguments et exemples sont-ils vérifiables empiriquement? Les variables indépendantes utilisées sont les trois principaux modes de scrutin : plurinominal, uninominal (à deux tours généralement) et la représentation proportionnelle. En tenant compte d'un maximum de variables externes, Blais et Carty arrivent à un résultat donnant un avantage, en termes de taux de participation, de 7% au mode de représentation proportionnelle sur le mode plurinominal, et de 5% sur le mode

189 Robert W. Jackman, 1987, p.408.

uninominal.¹⁹⁰.

L'essentiel des modes de scrutin tourne autour de trois paramètres : le nombre de tours, le nombre d'élus par concours et la proportionnalité. Un mode de scrutin proportionnel contrairement à un mode majoritaire, semble stimuler la participation. Cette dernière semble également augmenter avec le mode plurinominal. Dans une autre recherche, l'équipe d'André Blais a voulu savoir si le nombre de tours avait un impact sur le comportement de l'électeur. Leur conclusion est que l'électeur agit sensiblement de la même façon dans les deux systèmes : « In both one-round and two-round elections, voters do not vote exclusively on the basis of their preferences; they also take into account the candidates' chances of winning, and they are prone to desert those candidates who appear to be unviable. The propensity to vote strategically may be slightly weaker in two-round elections, and it may be context dependent, but it does exist. »¹⁹¹.

6.3. L'importance de l'élection

De façon générale, la participation semble grandement influencée par l'interprétation que l'électeur fait de l'importance de son vote tel que vu plus tôt : « Turnout seems above all to be affected by voters' awareness of the consequences of their voting decisions. »¹⁹² Cette observation prend encore plus de sens lorsque l'élection concernée semble encore plus importante.

Les individus vont privilégier une élection déterminante sur le plan du pouvoir exécutif. Une élection de mi-mandat aux États-Unis ou bien une élection déterminant la

190 André Blais et Roland Kenneth Carty, 1990, p.174.

191 André Blais et al., 2011, p.643.

192 Mark N. Franklin, 1999, p.211.

composition du Parlement européen ne suscitera pas le même enthousiasme chez l'électorat. Cet enthousiasme risque davantage de s'exprimer dans le contexte d'une élection présidentielle et/ou à l'échelle nationale. Et si la lutte s'annonce serrée, la participation n'en sera qu'augmentée : « If executive power is at stake, then we would expect that more people will turn out – especially if the election is a close one, the outcome seems likely to determine the course of public policy, and there are large perceived differences between policy alternatives. »¹⁹³ Blais confirme empiriquement cette hypothèse en démontrant que s'il y a un écart de 10% entre les deux candidats de tête, la participation se trouve réduite de 1.4%.¹⁹⁴

Pour Franklin, c'est encore plus dramatique, puisqu'un pays avec des élections dont l'enjeu est important combiné à un système partisan peu compétitif peut provoquer une différence de participation de 45% par rapport à un pays où les élections sont déterminantes et où le niveau de compétition est élevé entre les partis impliqués.¹⁹⁵ Une élection disputée envoie un message à l'électeur et peut contribuer à mobiliser, ou plutôt démobiliser, ce dernier. Contrairement au courant dominant chez les théories élitistes, Franklin considère que les électeurs qui s'abstiennent ne souffrent pas d'idiotie ou d'aliénation, mais perçoivent difficilement l'intérêt de se mobiliser dans un système politique léthargique indifférent à leur possible participation symbolisée par l'inefficacité probable de leur vote.¹⁹⁶

6.4. La mobilisation

La question de la mobilisation concerne surtout les acteurs du système politique,

193 Mark N. Franklin, 2002, p.153.

194 André Blais et Agnieszka Dobrzynska, 1998, p.249.

195 Mark N. Franklin, 2002, p.164.

196 *Ibid.*

c'est-à-dire comment les organisations politiques, les candidats et les partis contribuent à mobiliser l'électorat en conformité avec les règles du jeu fixées par le système politique.

Et les partis semblent jouer le jeu en étant plus entreprenants que jamais en termes de mobilisation. Des firmes ont même développé des forfaits de service avec des bases de données incluant les numéros de téléphone et le profil des électeurs, certaines offrant même de faire les appels de mobilisation au nom de l'organisation politique qui achète leurs services. Mais est-ce plus efficace? Goldstein et Ridout croient que l'époque des stratégies impliquant un véritable contact humain était plus efficace en termes de mobilisation.¹⁹⁷ Par contact humain, il faut comprendre la tentative de mobilisation du potentiel électeur par un ami, un voisin ou encore un bénévole passionné. Cette approche était, selon eux, beaucoup plus fertile qu'un appel téléphonique anonyme et froid. La mobilisation a peut-être augmenté en volume, mais diminué en qualité des contacts établis : « In short, if we believe that the power of parties and the quality of civic life have decayed over the last 40 years, it is possible that the quality of mobilization has decreased, even as its quantity has remained steady or even risen, thus reducing the effectiveness of these contacts. »¹⁹⁸

Une autre question qu'il faut se poser concerne l'identité des personnes contactées. Qui est ciblé par les campagnes de mobilisation? « Perhaps the targeting of mobilization has switched from those most in need of a push to participate to those who would vote whether or not they were reminded and encouraged to do so. »¹⁹⁹ Et il

197 Kenneth M. Goldstein et Travis N. Ridout, 2002, p.4.

198 *Ibid.*

199 *Op. cit.*, p.12.

semble, en effet, que les individus les plus massivement ciblés sont ceux qui risquent déjà le plus de voter. Ils sont généralement plus éduqués, plus fortunés et, dans une certaine mesure, déjà impliqués politiquement. Un des paramètres dans les bases de données est le fait d'avoir voté ou non à l'élection précédente, et le fait d'avoir déjà voté incite grandement les firmes chargées de la mobilisation de contacter l'électeur expérimenté.²⁰⁰

Enfin, face à tout ceci, il y a une dernière question à se poser. Quel est le réel objectif des stratégies de mobilisation? Supposons un instant que ces stratégies visent à accroître la participation. Que devraient faire les candidats et les partis? Contacter tout le monde, ou du moins un maximum d'électeurs éligibles. Mais, compte tenu du caractère limité des ressources des différentes organisations politiques, cela est pratiquement impossible. Donc logiquement, si on veut augmenter la participation, il faudrait délaissier les cibles qui voteront de toute façon et se concentrer sur les individus qui n'ont pas l'habitude de voter. Mais justement, l'objectif est-il d'augmenter la participation électorale? Aucunement, les stratégies de mobilisation ne cherchent pas à réduire l'abstentionnisme. En fait, elles n'en tiennent même pas compte. Peu leur importe les taux de participation ou d'abstention tant que le dénouement de l'élection penche en leur faveur : « Of course, the goal of candidates and campaigns is not to increase overall turnout. The goal is to win elections [...]. »²⁰¹

6.5. La culture politique

Une des façons de définir la culture politique est qu'elle consiste en des orientations, d'ordres cognitif, affectif et évaluatif, envers le phénomène politique, et

200 *Op. cit.*, p.13.

201 *Op. cit.*, p.22.

qui sont distribuées en fonction des populations nationales ou de certains sous-groupes.²⁰² La culture politique pourrait également être définie comme un système de croyances empiriques, de symboles expressifs et de valeurs qui définissent la situation dans laquelle l'action politique évolue.²⁰³

Ce qui fait de cette culture une culture politique c'est son interaction avec le système politique, et cette interaction se fait dans les deux sens : « These beliefs [composant la culture politique] affect and are affected by the way in which the structure operates and there is a close circle of relationships between culture and structure. »²⁰⁴ La culture politique est, en quelque sorte, le lien entre les événements politiques et le comportement des individus qui réagissent à ces mêmes événements. Les individus et les groupes se trouvent donc influencés par les actions du gouvernement, par les déclarations de guerre, par les campagnes électorales, mais surtout par le sens qu'ils donnent à tout cela, ce qui contribue à remodeler la culture politique.²⁰⁵

À l'inverse, les systèmes politiques, démocratiques ou non, se trouvent également influencés par la culture politique :

If the democratic model of the participatory state is to develop in these new nations, it will require more than the formal institutions of democracy – universal suffrage, the political party, the elective legislature. These in fact are also part of the totalitarian participation pattern, in a formal if not functional sense. A democratic form of

202 Gabriel A. Almond, 1980, p.26.

203 Lucian W. Pye et Sidney Verba, 1969, p.513.

204 *Op. cit.*, p.514.

205 *Op. cit.*, p.516.

participatory political system requires as well a political culture consistent with it.²⁰⁶

En d'autres termes, une culture politique adéquate est requise pour tout changement structurel d'envergure et un système politique ne pourra se maintenir si le décalage avec la culture politique est trop prononcé. Sur ce point particulier, Pye et Verba ajouteront que :

In a number of ways the cultural patterns in a society may generate change. Not all political cultures are well integrated and consistent. There may be many sources of strain within such cultures: set of beliefs that are incompatible with other beliefs, sets of beliefs held by one segment of society and not another, or unmanageable incongruities between belief and reality. Under such circumstances the culture may accelerate change as part of a search for a new and more integrative set of beliefs.²⁰⁷

En résumé, la culture politique et la structure politique se doivent d'avoir un minimum de concordance, sinon l'une des deux devra impérativement changer.

Qui parle de culture parle nécessairement de diversité culturelle. Non, tous les États n'évoluent pas dans un même contexte culturel. Cela devient particulièrement frappant avec la variable démocratique : « Il va de soi que si les origines historiques du régime démocratique sont européennes ou nord-américaines, ses sources culturelles le sont également à son point de départ. La démocratie constitue en somme le fruit politique d'un individualisme qui, exalté par l'Europe de la Renaissance, a rimé avec

206 Gabriel A. Almond et Sidney Verba, 1963, p.5.

207 Lucian W. Pye et Sidney Verba, 1969, p.520.

liberté, progrès, initiative et créativité. »²⁰⁸ Voilà pour ce qui est des racines culturelles des systèmes politiques occidentaux. Hermet en ajoute également sur la question plus précise de l'hétérogénéité culturelle :

Cette hérédité incontestablement européenne et même chrétienne de l'invention démocratique pose à l'évidence un problème aux sociétés baignées par d'autres cultures, en particulier à celles du Tiers Monde. Surtout, le ressort fondamentalement individualiste de la trajectoire politique occidentale heurte les sentiments et les valeurs des pays du Sud en général. [...] C'est, en fait, que l'individualisme se présente généralement dans ces pays comme le corollaire de la colonisation directe ou indirecte et de la rupture sociale aussi bien que morale qu'elle a provoquée.²⁰⁹

Il ajoutera également un point qui évoque, en quelque sorte, la nécessité d'une manifestation culturelle compatible avec le système politique démocratique qui tenterait de s'implanter dans des pays extérieurs au monde occidental : « Ce cheminement vers une modernité spécifique a pris toutefois une direction particulière dans les pays autrefois colonisés et toujours soumis à l'arrogante bienveillance du modèle occidental. »²¹⁰ Et à ce niveau, Almond et Verba, hormis le ton anti-colonial, font une constatation plutôt similaire :

If the democratic model of the participatory state is to develop in these new nations, it will require more than the formal institutions of democracy – universal suffrage, the political party, the elective

208 Guy Hermet, 1993, p.58.

209 *Op. cit.*, p.68.

210 *Op. cit.*, p.69.

legislature. These in fact are also part of the totalitarian participation pattern, in a formal if not functional sense. A democratic form of participatory political system requires as well a political culture consistent with it.²¹¹

Pour eux, démocratiser le monde non-occidental implique de transformer sa culture. Ils vont même jusqu'à décrire et définir quelle culture devrait être adoptée par les nations aspirantes au développement démocratique. Ils parlent d'une troisième culture ne relevant ni de la tradition ni de la modernité, mais qui en retirerait les avantages. Ce serait une culture de consensus et de diversité qui s'appuierait sur la communication et la persuasion, et qui permettrait le changement tout en le modérant. Ils baptisent celle-ci « culture civique ».

6.6. Les médias et l'information

La première question consiste à savoir si l'information est disponible et suffisante. Ferejohn s'alarme de la faible quantité dont dispose le public quant aux enjeux politiques : « Decades of behavioral research have shown that most people know little about their elected officeholders, less about their opponents, and virtually nothing about the public issues that occupy officials from Washington to city hall. »²¹² Milbrath poursuit dans la même veine en relevant que relativement peu de gens disposent d'information suffisante, ou du moins de compréhension du système politique pour être en mesure d'effectuer un choix politique rationnel.²¹³

La réception de l'information dépendra également de deux principaux facteurs :

211 Gabriel A. Almond et Sidney Verba, 1963, p.5.

212 John A. Ferejohn et James H. Kuklinski, 1990, p.5.

213 Lester W. Milbrath, 1966, p.7.

le nombre de stimuli à thème politique physiquement présents dans l'environnement de l'individu et le fonctionnement de l'écran perceptuel de l'individu qui capte ou ignore les différents stimuli.²¹⁴ Ce processus de réception est influencé par l'éducation, mais aussi par l'intérêt que suscite la politique chez l'individu.

De plus, l'information disponible contribue-t-elle à réveiller l'intérêt de la population pour la chose politique ? Dahl répondra qu'en « [...] dépit des vagues de nouvelles politiques qui l'assaillent de tous côtés, le citoyen moyen est remarquablement sourd et aveugle à l'égard de ce qui ne représente pas pour lui un intérêt immédiat. »²¹⁵ Mais il semble que plus le contingent d'information est disponible, plus l'intérêt est nourri : « [...] the more stimuli about politics a person receives, the greater the likelihood he will participate in politics, and the greater the depth of his participation. »²¹⁶

À l'opposé, on peut identifier trois causes qui freinent l'efficacité de l'information à nourrir l'intérêt citoyen. D'abord, l'attention du citoyen peut être saturée s'il y a trop de distractions ou d'information concurrente : « Life today offers distractions on a scale unimaginable even a few decades ago, not only from cable television and the Internet but also in career and lifestyle choices. »²¹⁷ Ensuite, l'information si elle est ciblée envers une clientèle précise peut finir par ignorer une proportion importante de potentiels récepteurs : « Candidates, parties, and interests find little incentive to inform nonvoters of the benefits of casting their ballots. They return the favor by staying home

214 *Op. cit.*, p.40.

215 Robert A. Dahl, 1971, p.286.

216 Lester W. Milbrath, 1966, p.39.

217 Thomas E. Patterson, 2002, p.21.

on Election Day. »²¹⁸ Finalement, quelle est la nature de cette information? Patterson a noté qu'une partie non-négligeable de l'information disponible dans les médias est de nature négative : « What people receive through that window [mass media] affects how they respond to politics. If the portrayal is inviting, they will be encouraged to get involved and pay attention. But if it's disheartening, they will maintain their distance and disengage. Therein lies the significance of negative news. »²¹⁹

Les avancées technologiques ont transformé le parcours de l'information. Avant le développement et la démocratisation d'Internet, l'électorat était relativement passif dans ce processus : « Citizens are mostly perceived to be on the *receiving end* in a campaign. They are addressed directly by the political parties as potential voters and by the media as audiences. »²²⁰ La donne semble quelque peu changer avec le développement du journalisme citoyen sur la toile :

The *effect* of political blogging is an area in which research is only emerging. Early results suggest that weblogs occasionally have an impact on the public opinion, though readership is generally low and the structure of the blogosphere is unorganized. Some US figures suggest that only 7% of the American population read blogs, but that 43% of journalists use blogs weekly [...] Thereby stories might be taken over from the blogosphere to the mainstream media [...] ²²¹

De plus, l'arrivée de l'ère numérique multiplie non seulement le volume d'information disponible, mais également la vitesse à laquelle elle est transmise : « Blogs are becoming serious competitors for newspapers in terms both of public appeal

218 Steven E. Schier, 2003, p.71.

219 Thomas E. Patterson, 2002, p.65.

220 Claes H. de Vreese, 2010, p.132.

221 *Op. cit.*, p.133.

and of the speed with which they deliver their message. »²²² . Néanmoins, la principale révolution amenée par cette ère concerne le contrôle et la décentralisation de la production de l'information²²³ : « Further, and what is perhaps an even more revolutionary development, the Internet allows consumers themselves to become producers of news. Anyone with a little technical know-how and a little money can publish their own material on the Internet. »²²⁴ ou encore : « This technologically-enabled swarm mentality is one of the main innovations of today's internet, with bloggers creating larger and larger networks from below. »²²⁵.

Politiquement parlant, cette démocratisation médiatique due à l'Internet amène son lot de changements. Certains y voient une porte ouverte pour la démocratie directe et la fin des structures représentatives traditionnelles comme les partis politiques, puisqu'il devient possible aux citoyens d'intervenir directement à la fois dans le débat public et dans la mise en place des politiques à travers le vote électronique, les référendums et les forums de discussion.²²⁶ Sans aller aussi loin dans la spéculation, d'autres y voient une opportunité pour davantage de pluralisme, puisque des enjeux qui seraient marginalisés par les partis politiques pourraient gagner en visibilité grâce à la mobilisation citoyenne en ligne²²⁷. Ces nouvelles technologies pourraient également être exploitées par les partis et donner un second souffle à la participation politique. Les technologies interactives devraient permettre de faciliter le recrutement en

222 Holger Brier, 2012, p.170.

223 Rachel K.Gibson, Paul Nixon et Stephen Ward, 2003, p.3.

224 *Op. cit.*, pp.3-4.

225 Holger Brier, 2012, p.179.

226 Rachel K.Gibson, Paul Nixon et Stephen Ward, 2003, p.3.

227 *Ibid.*

promettant un contrôle collectif des grandes orientations des partis²²⁸. Ces technologies devraient également permettre aux partis de moderniser leur structure et organisation dans un souci de compétitivité partisane²²⁹.

De façon générale, le contenu de ces médias, Internet compris, s'est transformé et amène une distinction entre la quantité et la qualité de l'information dispensée. Gibson relève un déclin dans la couverture médiatique sérieuse en ce qui concerne les affaires politiques : « [...] the supposed tabloidisation of news coverage has arguably trivialised politics or treated it as another form of entertainment. »²³⁰. Et Internet prend, en quelque sorte le relais aujourd'hui : « Moreover, many blogs can now compete with newspapers in terms of professionalism of layout and seriousness of reporting. »

²³¹. De plus, la diversité et le volume croissants des émetteurs amène une fragmentation de l'information et la rend plus facile à éviter pour l'auditeur-électeur.²³² D'autres voient un effet contraire à la diversification et à l'augmentation des vecteurs d'information, car cela stimulerait les couvertures spécialisées rendues possibles par le développement des antennes paraboliques, de la télévision numérique et de l'Internet²³³. Insistant sur les blogues, Brier parle presque d'une révolution quant au rapport à l'information :

As we move into a new era of shared knowledge imbued with a more thoroughly constructed aesthetics, older authenticities are questioned and deconstructed and new subjectivities are created and

228 *Ibid.*

229 *Op. cit.*, p.5.

230 *Op. cit.*, pp.2-3

231 Holger Brier, 2012, p.171.

232 Rachel K.Gibson, Paul Nixon et Stephen Ward, 2003, pp.2-3.

233 *Ibid.*

disseminated. Blogs are able to stoke community-oriented energy on an unprecedented level through swarm phenomena, taking full advantage of cloud computing and Web 2.0 social phenomena, and are at the forefront of technosocial change capable of effecting the democratisation not only of the technospherebut of our offline lives as well.²³⁴

Et qui a, notamment, pris toute sa signification dans les mouvements de démocratisation qu'ont connus certains pays arabes au tournant de 2011 : « Similarly not the individual but rather the collection of bloggers may take on a political force of unexpected dimensions, as the events at the beginning of 2011 in North Africa and the Middle East have demonstrated. »²³⁵.

Globalement, malgré tout ce qui a été abordé ici, il semble que les médias, s'ils jouent un rôle, contribuent positivement à la mobilisation de l'électorat : « Most assessments of the media's demobilizing capacity are based on anecdotal evidence or bivariate relationships. »²³⁶ Pour Crête, il s'agit d'une évidence : « Le rôle des mass media dans la stimulation de l'intérêt pour la politique est important parce que les personnes intéressées sont plus susceptibles d'aller voter que les autres [...]. »²³⁷ Il s'agit carrément d'un truisme que de dire que si vous avez intérêt à faire quelque chose, vous serez susceptible de le faire, mais il ne faudrait pas négliger la dimension « intérêt » dans tout ceci, et cette partie démontre que cet intérêt est loin d'être une évidence.

234 Holger Brier, 2012, p.180.

235 *Op. cit.*, p.179.

236 Claes H. de Vreese, 2010, p.138.

237 Jean Crête, 1991, p.22.

Finalement, bien qu'amoindrie par Internet, les médias disposent d'une influence en déterminant l'importance des partis et en fixant les alternatives possibles, surtout lorsque le public est peu éduqué politiquement : « It would seem that the least attentive do not necessarily consider the full set of options, they just choose among the two or three parties they have heard about. »²³⁸. On peut donc présumer que réduire, par illusion médiatique, l'éventail des possibilités peut accentuer l'abstentionnisme électoral.

6.7. Conclusion

Blais rappelle que la majorité des facteurs observés dans cette partie affectent la participation de façon limitée, mais lorsqu'on les combine, la participation est considérablement améliorée : « Turnout is likely to be highest in a small, industrialized, densely populated country, where the national lower house election is decisive, voting is compulsory and the voting age is 21, having a PR system with relatively few parties and a close electoral outcome. »²³⁹ Blais ajoute que ces conditions n'ont jamais été spécifiquement réunies, mais que si l'on configurait un système politique avec de tels paramètres, la participation pourrait dépasser 90%, tandis que lorsque la majorité de ces conditions sont absentes, la participation peut facilement se situer en dessous de 60%.²⁴⁰

Cette partie s'est intéressée au contexte social encadrant le comportement de l'électeur et permettra l'élaboration d'une analyse finale sur la question de l'abstentionnisme. Au niveau macrosocial, deux approches se sont constamment

238 André Blais et al., 2009, p.271.

239 André Blais et Agnieszka Dobrzynska, 1998, p.251.

240 *Ibid.*

affrontées. Il y a d'abord celle des ressources qui a inspiré la partie sur les déterminants sociaux, ainsi que celle de la mobilisation qui fut, en quelque sorte, abordée dans la présente partie. Les ressources font référence à ce que les gens apportent individuellement au processus démocratique, à savoir leurs connaissances, leur fortune et leur temps.²⁴¹ La mobilisation concerne le niveau de conscience des individus quant à leur rôle politique, nourri par les opérations des médias, des partis et des différents groupes d'intérêt.²⁴²

Franklin, tout en insistant sur l'importance du contexte, remet en cause ces deux approches.²⁴³ En ce qui concerne les ressources, la théorie ne peut expliquer les différences de participation entre différents États. Les différences de participation en fonction du niveau d'éducation ou de revenu sont moindres que les écarts de participation entre États. De plus, les États où le taux de participation est élevé ne disposent pas nécessairement de populations plus riches ou éduquées que celles des États où la participation est plus modeste.²⁴⁴ Par rapport à la mobilisation, il se trouve qu'elle se montre efficace lorsqu'elle concerne principalement des individus disposant déjà des ressources pour participer.²⁴⁵ La première approche semble invalide ou, du moins, limitée, tandis que la seconde approche renvoie à la première.

Franklin propose donc une troisième approche : celle de la motivation instrumentale.²⁴⁶ Dans la compréhension de la participation électorale, cette approche serait supérieure aux deux autres approches, car elle les prend toutes deux en compte,

241 Mark N. Franklin, 2002, p.152.

242 *Ibid.*

243 *Ibid.*

244 *Ibid.*

245 *Op. cit.*, p.153.

246 *Op. cit.*, p.154.

en plus de fournir une explication sur des aspects additionnels non couverts par ces approches. Pour Franklin, le taux de participation dépend de l'importance du scrutin, de la compétitivité du système partisan, de la mise en place du vote obligatoire et du vote postal. Ces facteurs institutionnels contribuent à influencer les coûts et bénéfices impliqués par l'action de voter.²⁴⁷ La motivation instrumentale peut être reformulée comme étant la volonté d'influencer le cours des politiques publiques.²⁴⁸ La définition exacte de la motivation instrumentale peut aller comme suit : la signification que les individus peuvent donner à leur action ou inaction, tout en prenant en compte le comportement des autres individus partageant leurs priorités et objectifs, dans la perspective d'influencer le résultat de l'élection.²⁴⁹

247 *Op. cit.*, p.148.

248 *Op. cit.*, p.152.

249 *Ibid.*

7. CONCLUSION

Le présent travail a tenté de reproduire la démarche suggérée par Michelat et Simon pour comprendre le vote et l'abstention : « S'interroger sur l'enchaînement complexe des processus qui aboutissent au vote, c'est, dans une large mesure, chercher à élucider le contenu et la forme des relations qu'entretiennent déterminants socio-économiques, organisations symboliques et attitudes et comportements politiques. »²⁵⁰ D'entrée de jeu, il faut accepter qu'il n'y a ici aucune prétention à expliquer de façon incontestable le phénomène de l'abstentionnisme électoral, mais plutôt une tentative de le saisir en partie et d'ouvrir la voie à de futurs questionnements et investigations sur le sujet. L'un des objectifs consiste à définir la relation qui peut exister entre le comportement individuel et la structure sociale.

Au fil des lectures et réflexions, une approche semble se distinguer de toutes les autres. Il s'agit de la motivation instrumentale présentée et définie à la fin de la dernière partie. Sans ignorer le contexte, cette approche a le mérite de replacer l'individu au centre du problème en prenant en compte les coûts et bénéfices de l'action individuelle, mais tout en rappelant que ces coûts et bénéfices seront grandement déterminés par le contexte social et la structure institutionnelle. C'est un peu le raisonnement, mais en y ajoutant une autre dimension, que tient Norris lorsqu'il écrit que :

Yet it is well established that even within particular political systems, some groups and individuals remain far more likely to participate than others. Cultural accounts stress that some people choose to vote for largely affective reasons, such as a general sense of civic duty or to

250 Guy Michelat et Michel Simon, 1985, p.291.

express support for a party or cause without any hope of electoral gain, even if other instrumental citizens are motivated by the rational tradeoff between electoral costs and benefits.²⁵¹

Autrement dit, les individus votent pour deux principales raisons. La première est l'adhésion et la croyance dans le système en place. La deuxième repose sur un calcul rationnel. Ces deux raisons finissent par englober presque tous les scénarios de la rationalité expliqués par Boudon en première partie du présent travail. Il faut aussi noter que ces raisons, bien entendu, peuvent également expliquer l'abstentionnisme.

Reprenons la première question : *Quelles sont les principales causes de l'abstentionnisme électoral?*

Les théories instrumentales soutiennent que l'individu vote en fonction du bénéfice qu'il pense pouvoir en retirer. Même s'il fut établi que la rationalité suggérée ici demeure assez relative, dans la mesure où un vote ne sera jamais déterminant, ce qui est important est la perception d'utilité du vote. La question qu'il faut se poser est donc si cette perception d'efficacité est encouragée par la structure en place. Quels sont les coûts réclamés, chiffrés principalement en temps et énergie nécessaires à l'action politique, par cette structure? Donc, si l'on considère que l'abstentionnisme individuel découle d'un choix rationnel, cette décision résulte possiblement de la perception que le cadre politique n'offre pas une réelle opportunité pour exercer une influence politique quelconque et du coup, en récolter les bénéfices : « Given the assumption that individuals aim at positive utility functions – meaning that they behave rationally – under these conditions they will draw back to the private sphere because it guarantees

251 Pippa Norris, 2010, p.174.

greater returns to the investment of scarce resources. »²⁵² Avec l'individu comme point de départ, voici que la question qui se pose consiste à savoir si le système démocratique libéral est réceptif aux volontés et aspirations des individus. Au niveau de la rationalité individuelle, la problématique de l'abstention offre une solution, en apparence, très simple. Ou bien le bénéfice lié au fait de voter doit être accru, ou bien ce sont les coûts qui doivent diminuer, pour que le résultat de l'équation B-c soit positif et résulte en un vote, autrement dit que les coûts soient moindres que les bénéfices.

L'hypothèse à cette première question était que : *Les individus participent moins au processus électoral en raison du décalage entre l'idéal démocratique et la pratique démocratique.* Est-ce que cela se confirme? En grande partie. La démocratie offre de nombreuses promesses non tenues. L'organisme canadien *Samara*, qui œuvre à revitaliser la participation citoyenne au Canada, a publié en novembre 2012 un rapport intitulé *Qui est le patron? : Les perspectives des Canadiens sur leur démocratie*²⁵³. Selon cette étude, seulement 55% des citoyens sont satisfaits quant au fonctionnement de leur démocratie : « Les Canadiens sont particulièrement insatisfaits du rôle joué par les membres du Parlement, et l'une des sources principales de l'insatisfaction canadienne concerne les priorités que se sont données les députés : les Canadiens croient que leurs députés se soucient davantage de bien représenter leur parti que la population. »²⁵⁴ La critique se situe principalement au niveau de l'efficacité, puisque les Canadiens semblent croire encore dans les bienfaits du système politique : « Les Canadiens croient fermement que la démocratie est le moyen le plus efficace de protéger la liberté

252 Thomas Zittel et Dieter Fuchs, 2007, p.16.

253 Samara, http://www.samaracanada.com/docs/default-document-library/sam_quiestlepatron.pdf.

254 *Ibid.*

d'expression et l'égalité. Néanmoins, ceux-ci se disent insatisfaits de la façon dont leurs députés les représentent en politique. »²⁵⁵ 46% seulement considèrent que les élus représentent leurs valeurs, 53% qu'ils votent et débattent sur des enjeux d'importance et « [...] seuls 36 % des Canadiens se sont dits satisfaits de la manière dont les députés remplissent leurs fonctions de représentant. »²⁵⁶ Ce qui ressort ici est que, malgré un attachement aux valeurs démocratiques, les individus, dans des proportions importantes ne se sentent pas représentés. Ce qui ramène un peu à l'hypothèse du décalage entre la démocratie idéale théorique et la démocratie représentative en pratique. Cela constitue une menace à la participation électorale dans la mesure où l'électorat peut se fatiguer de cette situation d'inefficacité où les efforts qu'il met dans la chose politique, qui consistent à s'informer, à débattre, à financer, à s'exprimer et à voter, ne donnent que peu de résultats concrets en termes d'impact sur les enjeux débattus et les décisions qui en découleront.

La deuxième question posée au début de ce travail est *L'abstentionnisme électoral est-il irréversible?*

La réponse ici peut constituer un piège. Un phénomène, qu'il soit social, physique, politique, chimique, etc., s'il suit une tendance stable et constante, sans un changement de conditions risque de poursuivre son évolution en conformité avec la courbe en place. Cela veut dire que, dans les conditions actuelles des systèmes politiques en place, le phénomène de l'abstentionnisme électoral ne pourrait aller qu'en s'accroissant, sauf une crise majeure ou d'importantes modifications au niveau de ces conditions. Les crises, qu'elles soient politiques, sociales, économiques ou écologiques

²⁵⁵*Ibid.*

²⁵⁶*Ibid.*

étant presque impossibles à prévoir, l'analyse se concentrera plutôt sur les conditions et leur impact sur les fluctuations de participation. Ces conditions peuvent être divisées en deux principales catégories. Il y a d'abord les différents facteurs liés à la structure institutionnelle : constitution, lois électorales, mode de scrutin, etc. Il y a également une série de facteurs dont le point commun est d'être extérieurs au cadre institutionnel, mais qui définissent le type de société où évolue le phénomène : culture, éducation, médias, âge, revenu, etc.

Donc, si l'on considère que la structure sociale et politique constitue un facteur qui modèle les perceptions et les objectifs des individus, il faudra inévitablement insister sur l'éducation citoyenne. Il semble y avoir un consensus, au fil des lectures, quant à l'effet stimulant de l'éducation civique sur la hausse de la participation. Pour Dryzek par exemple, l'éducation est le meilleur des remèdes à l'apathie, à l'ignorance et au désintérêt des citoyens.²⁵⁷ Et les auteurs qui ne sont pas particulièrement attachés à davantage de participation, tels que Samuel Huntington, vont même jusqu'à avertir du « danger » lié à une augmentation de l'éducation civique.²⁵⁸

En ce qui concerne les autres facteurs sociaux, peu de solutions pourraient être aussi efficaces. Certes, l'âge, le revenu ou la culture peut faire varier le taux de participation, mais ce ne sont pas des facteurs aussi facilement manipulables que l'éducation. Il reste la question des médias. Les médias représentent un cas particulier et intéressant. Leur effet est difficile à cerner. Ils peuvent à la fois fournir de l'information à l'électorat, comme ils peuvent semer la confusion ou nourrir la lassitude chez l'auditoire. Alors que l'éducation civique ou générale peut être malléable en vue

²⁵⁷John S. Dryzek et Patrick Dunleavy, 2009, p.209.

²⁵⁸Robert W. Jackman, 1987, p.419.

d'atteindre certains objectifs, tenter une stratégie similaire avec les médias risquerait non seulement d'entrer en conflit avec certains principes même de cette démocratie que l'on tenterait de revigorer, mais aussi, surtout à l'heure de l'Internet, de constituer une avenue irréaliste.

L'hypothèse qui était proposée pour répondre à cette question était que : *Le phénomène n'est pas irréversible et pourrait être renversé par les changements institutionnels adéquats.* Cette hypothèse peut être rapprochée à la question que posent Zittel et Fuchs : « Is there any empirical evidence supporting the claim that participatory engineering can work as a means to increase the level of political participation? »²⁵⁹ Et il semble bien que oui, puisque les données empiriques démontrant l'impact des changements institutionnels ne manquent pas.

Parmi toutes les avenues d'« ingénierie participative », le vote obligatoire représente l'alternative la plus efficace, puisqu'elle pourrait, à elle seule, augmenter la participation de 11%²⁶⁰. Seulement, une réforme de ce type pourrait constituer un conflit avec la dimension volontariste et les principes de liberté inhérents à l'idéal démocratique.

Dans le rapport publié par l'organisme Samara, on remarque le sentiment répandu d'un déficit de représentation. De deux choses, l'une. Ou bien la représentation se doit d'être améliorée ou bien il faudrait y trouver une alternative, dans l'intérêt d'une participation démocratique accrue. Quant à l'amélioration de la représentation, la solution qui semble se dégager est celle de la représentation proportionnelle. La mise en place de la représentation proportionnelle pourrait augmenter la participation

²⁵⁹Thomas Zittel et Dieter Fuchs, 2007, p.2.

²⁶⁰André Blais et Agnieszka Dobrzynska, 1998, p.247.

jusqu'à 7%²⁶¹. Après tout, la représentation proportionnelle permettrait d'augmenter les bénéfices liés à l'action de voter et viendrait éliminer le sentiment du vote gaspillé. Et au-delà même de la participation, et toujours dans une logique d'accroître les bénéfices liés à l'action politique individuelle, la démocratie directe ou participative pourrait être suggérée surtout que la technologie semble ouvrir de nouvelles portes dans cette direction.

Plusieurs autres pistes de réformes institutionnelles peuvent être explorées : fréquence des élections, nombre de chambres, vote postal, financement politique, référendums, âge de qualification, etc. Selon Blais²⁶², un travail d'« ingénierie participative » efficace pourrait avoir pour conséquence de faire monter les taux de participation électorale autour de 90%.

Cependant, ce type d'entreprise implique non seulement davantage de recherches, mais surtout une volonté politique qui devra trouver écho au niveau législatif. Même chez les chercheurs qui s'intéressent à la question de la participation politique, il existe un désaccord quant au caractère souhaitable d'une augmentation de participation citoyenne aux élections. Une augmentation de 40% du taux de participation pourrait entraîner toute une série de conséquences imprévisibles, et il devient alors aisé de comprendre la prudence de certains chercheurs et de la majorité des législateurs des démocraties modernes. L'une de ces conséquences pouvant être une totale révolution quant à la composition de l'échiquier politique. Si l'on remporte une compétition et que la récompense consiste à modeler les règles selon nos désirs, pourquoi mettrions-nous en place des règles qui nous défavoriseraient? Il y a une sorte

261André Blais et Roland Kenneth Carty, 1990, p.174.

262André Blais et Agnieszka Dobrzynska, 1998, p.251.

de conflit d'intérêts inscrit au cœur même de la majorité des démocraties représentatives partisans. Et du coup, un certain détachement de l'idéal démocratique. Un détachement qui est perçu par l'électorat. Peu importe que ce dernier vote par affection pour la démocratie ou par calcul rationnel (B-c), le résultat sera le même : la désertion lors des jours de scrutin et un abstentionnisme électoral en constante croissance.

BIBLIOGRAPHIE

Livres

ALDRICH, John H. « When is it rational to vote? » in MUELLER, Dennis C. *Perspectives on Public Choice: A Handbook*. Cambridge/New York, Cambridge University Press, 1997, 672 p.

ALMOND, Gabriel A. et Sidney VERBA. *The Civic Culture*, Princeton, Princeton University Press, 1963, 562 p.

ALMOND, Gabriel A. et Sidney VERBA. *The Civic culture revisited : an analytic study*, Boston, Little/Brown, 1980, 421 p.

BAECHLER, Jean. *Précis de la démocratie*, Paris, Calmann-Lévy/Editions UNESCO, 1994, 214 p.

BOUDON, Raymond. « Individualisme et holisme dans les sciences sociales », in BIRNBAUM, Pierre et Jean LECA. *Sur l'individualisme*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986, 379 p.

BRIER, Holger. « Swarm Intelligence: Blogging and On-Line Subjectivities », in PARKINGOUNELAS, Ruth. *The Psychology and Politics of the Collective : Groups, Crowds and Mass Identifications*. New York/London, Routledge, 2012, 221 p.

BUCHANAN, James et Gordon TULLOCK. *The Calculus of Consent*, Ann Arbor, MI, Ann Arbor Paperback, 1967, 361 p.

CONSTANT, Benjamin. *De la liberté chez les modernes*, Paris, Librairie générale française, 1980, 703 p.

COT, Jean-Pierre et Jean-Pierre MOUNIER. *Pour une sociologie politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1974, 248 p.

COTTERET, Jean-Marie et Claude EMERI. *Le marché électoral*, Paris, Éditions Michalon, 2004, 261 p.

CRÊTE, Jean. « La télévision, la publicité et les élections au Canada », in FLETCHER, Frederick J. *Les médias et l'électorat dans les campagnes électorales canadiennes*, Ottawa, Dundurn Press/ Wilson & Lafleur, 1991, 287 p.

DAHL, Robert A. *On Democracy*, New Haven, CT, Yale University Press, 1998, 217 p.

DAHL, Robert A. *On Political Equity*, New Haven, CT, Yale University Press, 2006, 142 p.

DAHL, Robert A. *Qui gouverne?*, Paris, Collin, 1971, 369 p.

DE VREES, Claes H. « Campaign Communication and Media », in LEDUC, Lawrence, Richard G. NIEMI et Pippa NORRIS. *Comparing democracies 3 : elections and voting in the 21st century*, Los Angeles, SAGE, 2010, 293 p.

DOWNS, Anthony. *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper & Row Publishers, 1957, 310 p.

DRYZEK, John S. et Patrick DUNLEAVY. *Theories of the democratic state*, Basingstoke, GB, Palgrave Macmillan, 2009, 375 p.

DURKHEIM, Émile. *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 2007, 149 p.

FEREJOHN, John A. et James H. KUKLINSKI. *Information and democratic processes*, Urbana, IL, University of Illinois Press, 1990, 421 p.

FRANKLIN, Mark N. « The Dynamics of Electoral Participation » in LEDUC, Lawrence, Richard G. NIEMI et Pippa NORRIS. *Comparing democracies 2 : New Challenges in the Study of Elections and Voting*. Los Angeles, SAGE, 2002, 270 p.

FUKUYAMA, Francis. « The End of History? », in MEHLINGER, Howard D. *Globalization and the Challenges of a New Century: A Reader*. Bloomington, IN, Indiana University Press, 2000, 483 p.

GIBSON, Rachel K, Paul NIXON et Stephen WARD. *Political Parties and the Internet : Net Gain?*, New York, Routledge, 2003, 250 p.

HARRIS, David. « Returning the social to democracy », in DUNCAN, Graeme C. *Democratic theory and practice*. Cambridge/New York, Cambridge University Press, 1983, 296 p.

HERMET, Guy. *Culture et démocratie*, Paris, Albin Michel/UNESCO, 1993, 244 p.

LAGROYE, Jacques, Bastien FRANÇOIS et Frédéric SAWICKI. *Sociologie politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2006, 607 p.

LANE, Robert E. *Political Life : Why And How People Get Involved in Politics*, New York, The Free Press, 1969, 374 p.

LAVAU, Georges. « L'électeur devient-il individualiste? », in BIRNBAUM, Pierre et Jean LECA. *Sur l'individualisme*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986, 379 p.

MACPHERSON, Crawford B. *The life and times of liberal democracy*, Oxford/New York, Oxford University Press, 1980, 120 p.

MAYER, Nonna et Étienne SCHWEISGUTH. « Classe, position sociale et vote », in GAXIE, Daniel. *Explication du vote : Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1985, 450 p.

MICHELAT, Guy et Michel SIMON. « Religion, classe sociale, patrimoine et comportement électoral : L'importance de la dimension symbolique » in GAXIE, Daniel. *Explication du vote : Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1985, 450 p.

MILBRATH, Lester W. *Political Participation : How and Why Do People Get Involved in Politics ?*, Chicago, Rand McNally & Company, 1966, 195 p.

MOULIN, Hervé. *The Strategy of Social Choice*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1983, 214 p.

NORRIS, Pippa. « Political Participation », in LEDUC, Lawrence, Richard G. NIEMI et Pippa NORRIS. *Comparing democracies 3 : elections and voting in the 21st century*, Los Angeles, SAGE, 2010, 293 p.

OFFE, Claus. « Political disaffection as an outcome of institutional practices? : Some post-Tocquevillean speculations », in TORCAL, Mariano et José Ramón MONTERO. *Political disaffection in contemporary democracies : social capital, institutions, and politics*, Londres; New York, Routledge, 2006, 373 p.

PATEMAN, Carole. « The Civic Culture: A Philosophic Critique », in ALMOND, Gabriel A. et Sidney VERBA. *The Civic culture revisited : an analytic study*, Boston, Little/Brown, 1980, 421 p.

PATEMAN, Carole. *The problem of political obligation : a critique of liberal theory*, Cambridge, Blackwell, 1985, 222 p.

PATTERSON, Thomas E. *The Vanishing Voter*, New York, Alfred A.Knopf, 2002, 254 p.

PERCHERON, Annick. « Âge, cycle de vie, génération, période et comportement électoral », in GAXIE, Daniel. *Explication du vote : Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1985, 450 p.

PIZZORNO, Alessandro. « Sur la rationalité du choix démocratique », in BIRNBAUM, Pierre et Jean LECA. *Sur l'individualisme*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986, 379 p.

PUTNAM, Robert D. *Bowling Alone : The Collapse and Revival of American Community*, New York, NY, Simon & Schuster, 2000, 541 p.

PYE, Lucian W. et Sidney VERBA. *Political culture and political development*, Princeton, Princeton University Press, 1969, 574 p.

RANCIÈRE, Jacques. *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, 1998, 261 p.

REYNAUD, Jean-Daniel. « Action collective et contrainte sociale », in CHAZEL, François. *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, PUF, 1993, 267 p.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Œuvres politiques*, Paris, Borda, 1989, 697 p.

SCHIER, Steven E. *You Call This an Election ? : America's Peculiar Democracy*, Washington, D.C., Georgetown University Press, 2003, 166 p.

SIMMEL, Georg. *On individuality and social forms*, Chicago, University of Chicago Press, 1971, 395 p.

STUART MILL, John. *Considérations sur le gouvernement représentatif*, Paris, Gallimard, 2009, 311 p.

THÉVENOT, Laurent. *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006, 310 p.

TORCAL, Mariano et José Ramón MONTERO. *Political disaffection in contemporary democracies : social capital, institutions, and politics*, Londres; New York, Routledge, 2006, 373 p.

TULLOCK, Gordon. *The Vote Motive*, Londres, The Institute of Economic Affairs, 2006, 141 p.

WATTENBERG, Martin P. *Is voting for young people ?*, Upper Saddle River, NJ, Pearson, 2012, 225 p.

WATTENBERG, Martin P. *Where Have All the Voters Gone ?*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2002, 200 p.

WIPPLER, Reinhard. « Individualisme méthodologique et action collective », in CHAZEL, François. *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, PUF, 1993, 267 p.

WOLFF, Robert Paul. *In Defense of Anarchism*, Berkeley : Los Angeles : Londres, University of California Press, 1998, 86 p.

ZITTEL, Thomas et Dieter FUCHS. *Participatory Democracy and Political Participation : Can Participatory Engineering Bring Citizens Back In?*, Florence, KY, Routledge, 2007, 234 p.

Articles

BLAIS, André. « What affects voter turnout? ». *Annual Review of Political Science*, Vol.9 (juin), 2006, pp. 111-125.

BLAIS, André et al. « Information, visibility and elections: Why electoral outcomes differ when voters are better informed ». *European Journal of Political Research*, Vol.48, No2. (mars), 2009, pp. 256-280.

BLAIS, André et al. « Strategic Vote Choice in One-round and Two-round Elections: An Experimental Study ». *Political Research Quarterly*, Vol.64, No.3 (septembre), 2011, pp.637-645.

BLAIS, André et al. « Where does turnout decline come from? ». *European Journal of Political Research*, Vol.43, No.2 (mars), 2004, pp. 221-236.

BLAIS, André et Roland Kenneth CARTY. « Does proportional representation foster voter turnout? ». *European Journal of Political Research*, Vol.18, No.2 (mars), 1990, pp.167-181.

BLAIS, André et Agnieszka DOBRZYNSKA. « Turnout in electoral democracies ». *European Journal of Political Research*, Vol.33, No.2 (mars), 1998, pp.239-262.

BOUDON, Raymond. « Le « paradoxe du vote » et la théorie de la rationalité ». *Revue française de sociologie*, Vol.38, No.2 (avril-juin), 1997, pp.217-227.

DI PALMA, Giuseppe et MCCLOSKEY, Herbert. « Personality and Conformity: The Learning of Political Attitudes ». *The American Political Science Review*, Vol.64, No.4 (décembre), 1970, pp.1054-1073.

FOWLER, James H. « Habitual Voting and Behavioral Turnout ». *The Journal of Politics*, Vol.68, No.2 (mai), 2006, pp.335-344.

FRANKLIN, Mark N. « Electoral Engineering and Cross-National Turnout Differences: What Role for Compulsory Voting? ». *British Journal of Political Science*, Vol.29, No.1

(janvier), 1999, pp.205-216.

GOLDSTEIN, Kenneth M. et Travis N. Ridout. « The Politics of Participation : Mobilization and Turnout over Time ». *Political Behavior*, Vol.24, No.1 (mars), 2002, pp.3-29.

JACKMAN, Robert W. « Political Institutions and Voter Turnout in the Industrial Democracies », *The American Political Science Review*, Vol. 81, No. 2, juin 1987, pp. 405-424.

MCCLOSKEY, Herbert. « Consensus and Ideology in American Politics ». *The American Political Science Review*, Vol.58, No.2 (juin), 1964, pp.361-382.

Internet

ASSEMBLÉE NATIONALE. (Page consultée le 28 septembre 2012). *Assemblée nationale : La République et le suffrage universel* [Web]. URL : http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/suffrage_universel/suffrage-participation.asp.

ÉLECTIONS CANADA. (Page consultée le 28 janvier 2012). *Taux de participation aux élections et aux référendums fédéraux* [Web]. URL : <http://bit.ly/tauxelectionscanada>.

LE MONDE. (Page consultée le 14 mars 2013). *Résultats élections législatives 2012* [Web]. URL : <http://www.lemonde.fr/resultats-elections-legislatives/>.

PARLEMENT DU CANADA. (Page consultée le 28 janvier 2011). *Droit de vote des femmes au Canada* [Web]. URL : <http://bit.ly/parlementcanadavotefemmes>.

SAMARA. (Page consultée le 10 décembre 2012). Qui est le patron?: Les perspectives des Canadiens sur leur démocratie [Web]. URL : <http://www.samaracanada.com/docs/default-document->

library/sam_quiestlepatron.pdf.

THE AMERICAN PRESIDENCY PROJECT. (Page consultée le 28 septembre 2012). *Voter Turnout in Presidential Elections* [Web]. URL : <http://www.presidency.ucsb.edu/data/turnout.php>.

UK POLITICAL INFO. (Page consultée le 28 septembre 2012). *Voter turnout at UK general elections 1945-2010* [Web]. URL : <http://www.ukpolitical.info/Turnout45.htm>.